

Union économique et monétaire ouest-africaine : Entretiens avec les institutions régionales — Rapport des services du FMI et déclaration de l'Administrateur

Le rapport ci-joint sur les entretiens avec les institutions régionales de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) a été préparé par une équipe des services du Fonds monétaire international (FMI) dans le cadre de la surveillance régionale réalisée périodiquement auprès de l'UEMOA. La vocation régionale de ces entretiens vise à renforcer les discussions bilatérales que mènent les services du FMI avec les pays membres de la région conformément à l'article IV des Statuts du FMI. Les documents ci-après ont été diffusés et figurent dans ce dossier:

- Rapport des services du FMI établi par une équipe des services du FMI à l'issue des entretiens qui ont pris fin le 17 décembre 2009 avec les responsables des institutions régionales de l'UEMOA sur l'évolution et les politiques économiques. La rédaction du rapport des services du FMI, qui repose sur les informations disponibles au moment de ces entretiens, a été achevée le 22 février 2010. Les vues exprimées dans le rapport sont celles de l'équipe des services du FMI et ne reflètent pas nécessairement celles du Conseil d'administration du FMI.
- Déclaration de l'Administrateur.

La politique de publication des rapports et autres documents des services du FMI autorise la suppression des passages contenant des informations sensibles.

Des exemplaires du rapport ont été mis à la disposition du public et peuvent être obtenus à:

International Monetary Fund • Publication Services
700 19th Street, N.W. • Washington, D.C. 20431
Téléphone: (202) 623-7430 • Télécopieur : (202) 623-7201
Adresse électronique: publications@imf.org • Internet: <http://www.imf.org>

**Fonds monétaire international
Washington, D.C.**



**Consultation régionale
sur les questions et politiques
économiques**

2010

**Union économique et
monétaire ouest africaine**

Union économique et monétaire ouest africaine

Rapport des services du FMI sur les politiques communes des pays membres

Élaboré par les services du Département Afrique
(en consultation avec d'autres départements)

Approuvé par Roger Nord et Thomas Dorsey

[16] Février 2010

Des discussions régionales ont eu lieu avec la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) à Dakar, du 7 au 11 décembre, et avec la Commission de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA) à Ouagadougou, du 14 au 17 décembre, dans le cadre des consultations menées au titre de l'article IV avec les pays membres de l'UEMOA (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo). La mission était composée de MM. Le Dem (Chef de mission), Ahokossi et Kireyev, Mme Yackovlev (tous du Département Afrique - AFR) et M. Youm (Département des marchés monétaires et de capitaux - MCM) et a reçu le concours des Représentants résidents à Dakar (Mme Fichera) et à Ouagadougou (Mme Adenauer).

M. Nord (AFR) a participé aux discussions de politique générale, à Dakar. La mission a rencontré le Gouverneur et des hauts fonctionnaires de la BCEAO et de la Commission bancaire de l'UEMOA ainsi que le Président et d'autres représentants officiels de la Commission de l'UEMOA.

Table des matières

UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE OUEST AFRICAINE
RAPPORT DES SERVICES DU FMI SUR LES POLITIQUES COMMUNES DES PAYS MEMBRES

Table des matières	Page
Sommaire.....	4
I. Mesures de politique économique	4
A. Crise mondiale et évolution récente de l'économie	5
B. Hausse des dépenses publiques dans l'ensemble de l'Union	6
C. Renforcer la capacité de mobilisation de recettes et rééquilibrer les dépenses pour soutenir la croissance	7
D. Échanges sur l'orientation de la politique budgétaire	8
E. Conditions sous-jacentes affectant la politique monétaire	9
F. Une politique monétaire accommodante à juste titre.....	10
G. Traitement du problème des arriérés de paiement intérieurs	11
H. Échanges sur l'orientation de la politique monétaire	12
II. Coordination des politiques nationales	13
A. Gestion et prévision des liquidités au plan régional.....	13
B. Gestion des finances publiques	14
C. Politiques budgétaire et monétaire et réforme des institutions	15
III. Évaluation de la stabilité extérieure	16
A. Taux de change et solde des transactions courantes	16
B. Compétitivité structurelle à l'appui de la croissance	17
C. Entretiens sur le taux de change et la viabilité extérieure.....	18
IV Réformes du secteur financier.....	19
A. Possibilités de développement et de modernisation.....	19
B. Solidité et surveillance du secteur financier	20
C. Débat sur la solidité et le développement du secteur financier.....	21
V. Autres questions.....	22
Échanges sur les accords commerciaux.....	22
VI. Évaluation des services du FMI	
A. Orientations des politiques économiques.....	23
B. Réformes structurelles et institutionnelles	24
VII. Questions pour le Conseil d'administration	25

Sommaire

Politiques économiques et riposte à la crise

Économie: avec un ralentissement moyen de la croissance de 1 % en 2009 et un taux d'inflation inférieur à 2 %, la plupart des pays de l'UEMOA ont bien supporté la deuxième crise qu'ils ont eu à subir en trois ans, en raison de leur intégration financière internationale limitée, de termes de l'échange favorables et du redressement de la Côte d'Ivoire au sortir d'un conflit.

Finances publiques: alors que les recettes publiques ont bien résisté dans la plupart des pays, les déficits ont augmenté en moyenne de 2 % du PIB en 2009, sous l'effet d'un **accroissement des dépenses courantes et en capital.**

Politique monétaire: la banque centrale a adapté son orientation à l'évolution de la situation des économies et des liquidités une fois évanouis les risques d'effets inflationnistes secondaires de la flambée des prix des produits alimentaires et énergétiques, observée en 2007–2008. Elle a abaissé son taux de refinancement et accordé aux gouvernements un volume considérable de crédits directs et de garanties de refinancement.

Principaux constats

Perspectives économiques: la croissance devrait retrouver en 2010 ses niveaux d'avant la crise dans l'hypothèse d'une reprise mondiale progressive.

Politique de change: en dépit d'une compétitivité émoussée et d'indications convergentes, mais non concluantes, d'une légère surévaluation du taux de change, l'Union échappe à la menace d'une instabilité extérieure.

Secteur financier: le secteur financier a supporté la crise sans dommage, mais il est sous-développé et n'est pas bien supervisé.

Les défis de l'avenir

Orientations des politiques budgétaires et monétaires: les principaux défis à relever à court terme sont de résister aux pressions qui pèsent actuellement sur les dépenses et de se préparer à durcir la politique monétaire en cas de retour des pressions inflationnistes.

Arriérés de paiement intérieurs: les prêts exceptionnels accordés aux gouvernements par la BCEAO après l'allocation de DTS leur a permis de réduire les arriérés existants, mais il faut faire plus pour éviter une résurgence des arriérés dans les pays de l'UEMOA et renforcer la discipline budgétaire en **améliorant la gestion des liquidités régionales, coordonnant mieux les politiques budgétaires et monétaires,** et **renforçant les procédures de gestion des finances publiques.**

Compétitivité: les défis à relever à moyen terme seront de stimuler la croissance, créer des emplois et réduire davantage la pauvreté en faisant baisser le coût de la pratique des affaires et en attirant un plus grand volume d'IDE. La priorité devrait être accordée au secteur financier et à l'intégration des marchés des pays de l'UEMOA.

Stabilité financière: les pays membres devraient continuer de mettre en œuvre les recommandations du PESF en améliorant le respect des ratios prudentiels et en élaborant des cadres prudentiels et financiers, axés sur les risques, pour faire face aux crises.

Politique commerciale: l'une des priorités devrait être de favoriser l'intégration régionale avec les autres pays de la CEDEAO tout en résistant aux pressions en faveur d'une plus grande protection.

Mesures de politique économique :

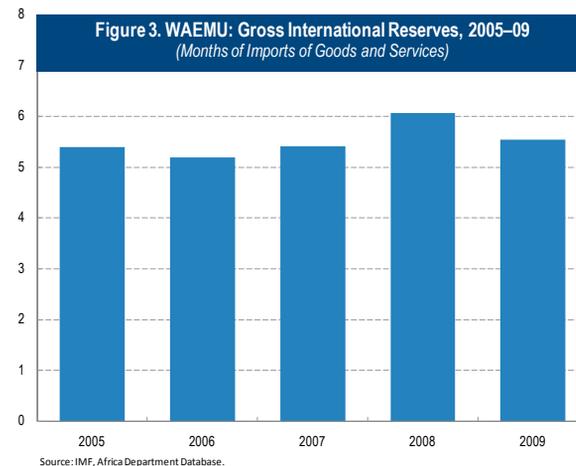
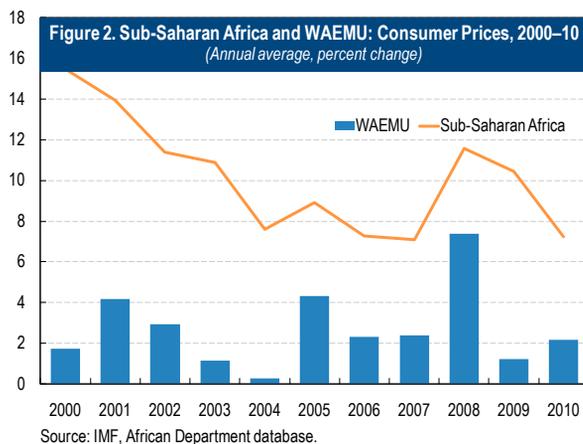
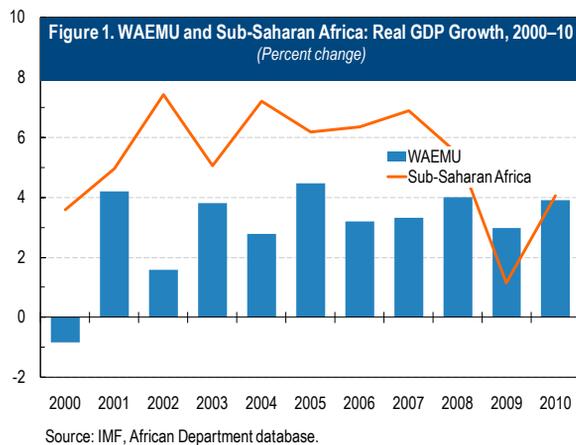
Crise mondiale et évolution récente de l'économie

Le choc de la crise mondiale a été relativement faible dans l'UEMOA.

D'après les estimations, le taux de croissance économique aurait fléchi d'à peine 1% dans l'ensemble de la zone en 2009 pour s'établir à 3%. Cette résistance économique semble tenir aux termes de l'échange favorables dont a bénéficié l'ensemble de la région et à la forte reprise de l'activité observée dans la principale économie de l'Union, la Côte d'Ivoire, au sortir d'un conflit. Au Togo, le renforcement de l'aide des donateurs et un redressement de la production alimentaire après les dégâts causés par les inondations se sont traduits par une reprise de la croissance. Dans les autres pays de l'UEMOA, la baisse des prix et des volumes des exportations de coton notamment ont contribué au ralentissement de la croissance qui, dans le cas du Bénin, a été amplifié par les retombées de la crise du Nigeria ([tableau 4](#)).

Les tensions inflationnistes se sont notablement affaiblies en 2009, mais elles devraient remonter légèrement en 2010. Alors qu'elle a atteint 7,4% en 2008, la hausse annuelle moyenne de l'IPC harmonisé de l'Union devrait tomber à 1,1% en 2009 et rester proche de l'objectif de 2% en 2010.

La position extérieure de l'Union n'a pas souffert de la crise. Les réserves internationales communes sont restées bien au-dessus du niveau permettant de couvrir cinq mois d'importations en 2009, en termes bruts, du fait notamment de plusieurs facteurs ponctuels dont l'allocation de DTS, qui a représenté un demi mois d'importations, et du produit en devises d'une privatisation au Mali, qui a représenté un cinquième de mois d'importations ([tableau 1](#)).



Mesures de politique économique :

Hausse des dépenses publiques dans l'ensemble de l'Union

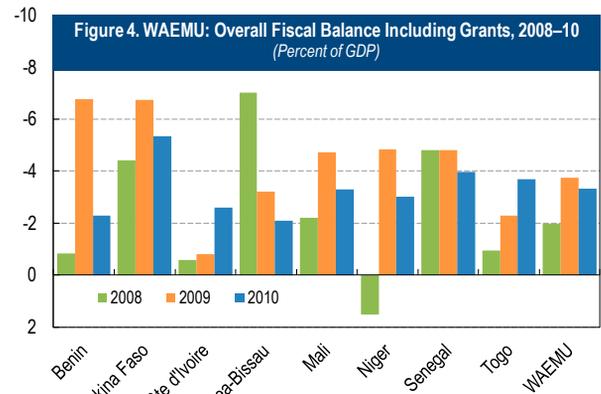
La politique budgétaire a été assouplie à juste titre en 2009, mais non du fait de mesures contracycliques délibérées.

Les déficits augmentaient déjà avant la crise mondiale dans beaucoup de pays de l'UEMOA.

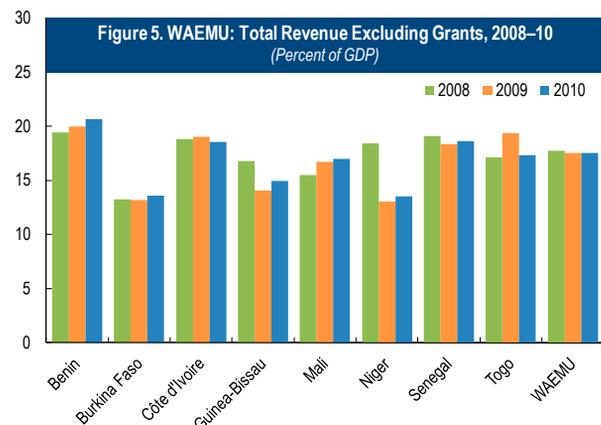
Les subventions destinées à compenser les effets de la crise des produits alimentaires et énergétiques en 2007–2008, jointes à d'autres facteurs nationaux spécifiques comme le dérapage observé au Bénin avant les élections et les dépenses en capital liées à des recettes ponctuelles au Niger, ont ouvert la voie à une relance budgétaire avant même que les effets de la crise mondiale se fassent sentir ([tableau 5](#)).

Quand la crise a frappé, elle a encore affaibli la situation budgétaire de plusieurs pays. Tous les pays membres sauf la Guinée-Bissau et le Sénégal, ont vu leur déficit budgétaire se creuser en 2009 par rapport à 2008. Le déficit budgétaire de l'ensemble de la zone serait passé de 2 % du PIB en 2008 à 3,7 % en 2009 (dons compris).

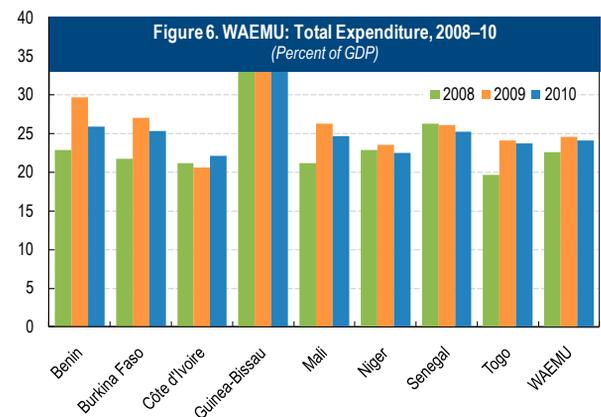
Les stabilisateurs automatiques et les mesures d'accompagnement de la croissance après la crise mondiale ont joué un rôle limité dans l'assouplissement budgétaire. D'après les estimations, les recettes seraient restées à peu près stables dans la plupart des pays de l'UEMOA en 2009, malgré un fléchissement de la demande d'exportations en raison de la crise mondiale. Les dépassements de dépenses, pour l'essentiel sans rapport avec la crise, ont affaibli la situation budgétaire de plusieurs pays. Les dépenses publiques seraient passées d'une moyenne de 22½ % du PIB en 2008 à 24½ % en 2009.



Source: IMF, African Department database.



Source: IMF, African Department database.



Source: IMF, African Department database.



Mesures de politique économique :

Renforcer la capacité de mobilisation de recettes et rééquilibrer les dépenses pour soutenir la croissance

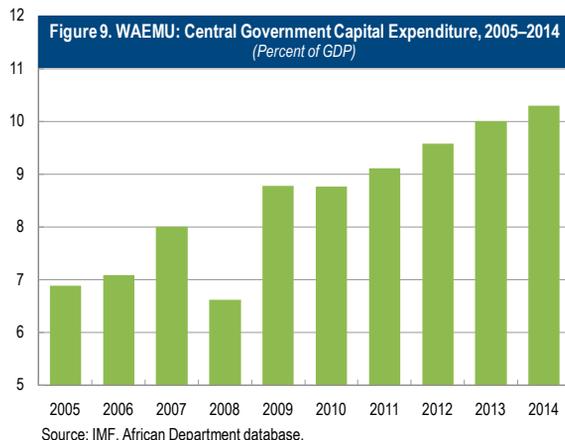
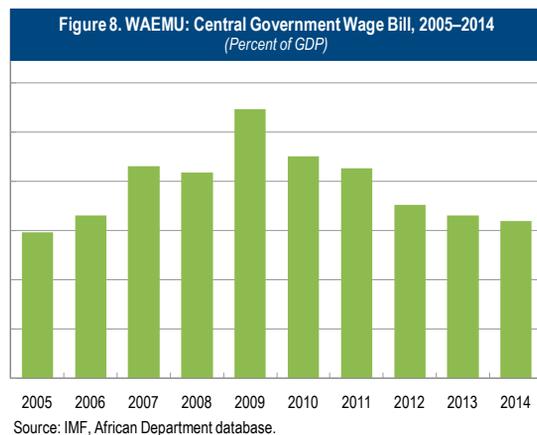
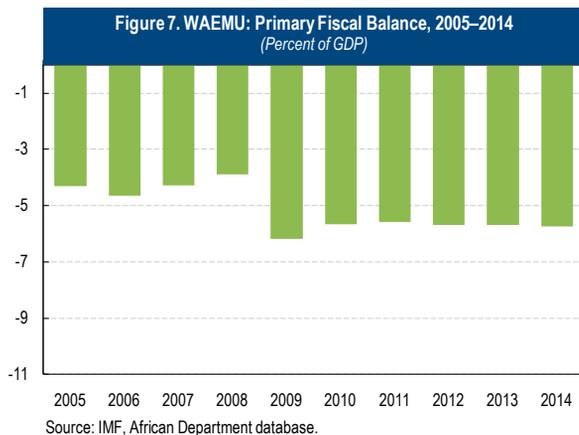
Les budgets misent sur un rééquilibrage en 2010, mais des risques persistent.

Au niveau régional, le défi sera d'adopter une politique budgétaire propice à un sentier de croissance durable. Les projections par pays à moyen terme supposent un faible désengagement budgétaire en 2010. Bien que, globalement, ce désengagement ne permette pas de ramener le déficit budgétaire primaire de la région au niveau d'avant 2009, aucun pays membre ne semble courir de risques notablement accrus en termes de viabilité de la dette. Les pays de l'UEMOA devront néanmoins s'efforcer d'élargir et d'approfondir le champ des recettes publiques tout en rééquilibrant leurs dépenses en faveur de la lutte contre la pauvreté et de l'investissement.

Les recettes fiscales pourraient être plus faibles que prévu dès 2010 en raison de l'instabilité des prix des produits de base et d'exonérations ou réductions fiscales envisagées. Les cours du cacao devraient diminuer de plus de 30 % en 2010 et la Commission de l'UEMOA a récemment ouvert la voie à des baisses de recettes fiscales en autorisant les pays à adopter un taux de TVA nul sur certains un nombre limité de biens.

Certaines augmentations de dépenses seront sans doute moins propices à la croissance—

l'augmentation constante de la part de la masse salariale de l'administration centrale dans le PIB de tous les pays sauf la Côte d'Ivoire et le Niger risque de réduire la capacité de l'Union à prendre des mesures favorables à la croissance; le renversement projeté de cette tendance exigera une ferme détermination au niveau régional. D'autres accroissements projetés des dépenses—y compris la forte augmentation des dépenses en capital envisagée dans des pays comme le Bénin—risquent de compromettre la qualité des dépenses jusqu'en 2010 et au-delà.



Mesures de politique économique :

Échanges sur l'orientation de la politique budgétaire

Avis des services du FMI

Les services du FMI ont conseillé de resserrer la politique budgétaire une fois que la reprise sera confirmée ou si les pressions inflationnistes ou extérieures resurgissent. La Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau et le Togo n'ont toujours pas renoué avec un endettement viable ou courent toujours un risque moyen de surendettement. Les risques de pression aux dépenses pré-électorales dans de nombreux pays (Togo, Côte d'Ivoire et Burkina Faso en 2010, Bénin en 2011) et les vastes programmes de dépenses lancés après la crise alimentaire et énergétique pourraient conduire à des déficits budgétaires persistants et à de généreuses majorations de salaires dans le secteur public. Cela pourrait se traduire par des hausses des prix intérieurs et une rapide détérioration de la position extérieure de la région quand l'effet de plusieurs facteurs favorables de 2009 se dissipera (termes de l'échange, allocation de DTS, recettes tirées de privatisations ponctuelles).

Les services du FMI craignent que si les mesures d'expansion budgétaire ne sont pas retirées à temps elles ne nuisent aux perspectives de croissance à long terme.

L'augmentation des dépenses publiques a accru les besoins de financement dans les pays membres, ce qui a 1) aggravé le problème croissant des arriérés de paiement dans nombre d'entre eux et souligné la nécessité de renforcer la gestion des finances publiques, 2) rendu nécessaires des niveaux de financement que le marché régional pourrait être incapable d'absorber, évinçant ainsi

l'investissement privé, et 3) accru le risque d'une résurgence des tensions inflationnistes en 2010.

Les services du FMI ont recommandé de rééquilibrer les dépenses en renonçant aux mesures destinées à atténuer les effets de la crise alimentaire et énergétique pour privilégier l'investissement et les dispositifs de protection sociale peu coûteux. L'investissement pourrait s'inscrire dans le cadre d'initiatives régionales.

Avis des autorités

Les autorités partagent les inquiétudes des services du FMI quant au relâchement de la politique budgétaire en 2009. Le Conseil des ministres a préconisé de mettre fin à ce relâchement dans son communiqué de décembre 2009. La BCEAO s'est déclarée préoccupée par les problèmes issus d'un assouplissement prolongé de l'orientation budgétaire dans l'ensemble de la région, y compris par la capacité d'absorption du marché régional face à l'accroissement des besoins financiers qui peut en résulter et la question de plus en plus préoccupante des arriérés de paiement. La Commission de l'UEMOA a toutefois souligné qu'il fallait mettre en balance la recherche de la stabilité macroéconomique et les graves pénuries d'infrastructures existantes, surtout dans le domaine de l'énergie et des transports, auxquelles il conviendrait de remédier pour libérer le potentiel de croissance de la région.



Mesures de politique économique :

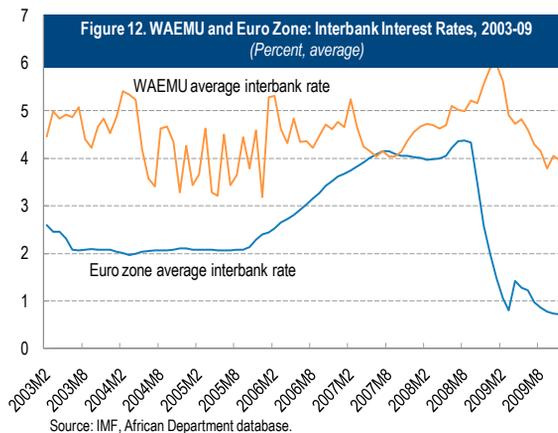
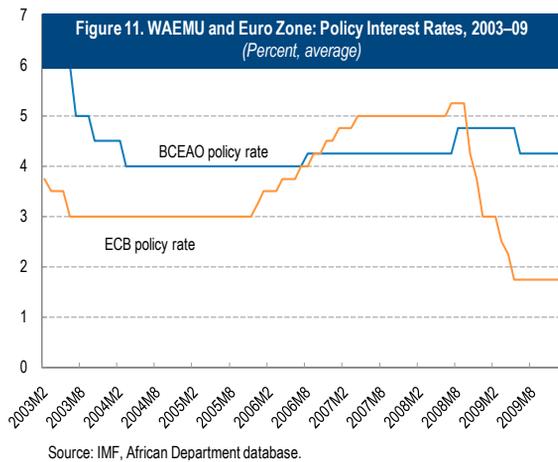
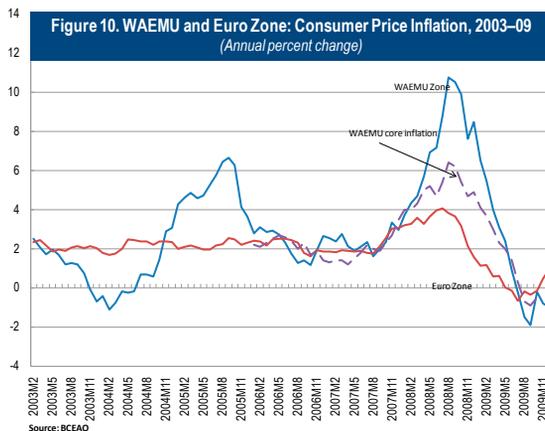
Conditions sous-jacentes affectant la politique monétaire

La BCEAO a été soucieuse d'éviter les effets inflationnistes secondaires de la crise des prix des produits alimentaires et énergétiques

Le principal objectif de la BCEAO est d'assurer la stabilité des prix entendue comme le maintien d'un taux d'inflation inférieur à 2 % dans la zone UEMOA. Cet objectif d'inflation est conforme à celui de la BCE, ce qui devrait faciliter la gestion de l'arrimage du franc CFA à l'euro. Les taux d'inflation sont plus instables au sein de l'UEMOA que dans la zone euro du fait que le panier de l'IPC harmonisé comporte davantage de produits alimentaires. C'est moins le cas pour l'inflation sous-jacente (hors aliments et énergie). Il en est résulté des écarts importants entre les objectifs et les résultats des programmes. L'inflation régionale sur douze mois a atteint des niveaux à deux chiffres en 2008 puis a diminué régulièrement sous l'effet du fléchissement des pressions pesant sur les prix des produits alimentaires et énergétiques pour devenir négative en juillet 2009.

La BCEAO a géré son taux directeur de manière à juguler l'inflation et à favoriser la croissance. Face à la montée des pressions inflationnistes issues de la crise alimentaire et énergétique, elle a relevé son taux directeur à deux reprises en août 2006 et août 2008, le portant ainsi à 4,75 %. Une fois l'inflation atténuée, elle a ramené ce taux à 4,25 % en juin 2009, mais cette baisse a été plus tardive et moins importante que la réduction énergétique opérée par la BCE pour prévenir l'effet de la crise financière.

Les taux interbancaires ont en gros suivi le taux directeur. Dans la zone UEMOA, ils ont suivi la baisse du taux directeur de la BCEAO, ce qui a permis la poursuite de l'investissement et de la croissance. Ils sont toutefois restés notablement différents de ceux de la zone euro du fait de la faible mobilité des capitaux.



Mesures de politique économique :

Une politique monétaire accommodante à juste titre

La BCEAO a réagi énergiquement à la crise financière.

Injection de liquidités face aux besoins

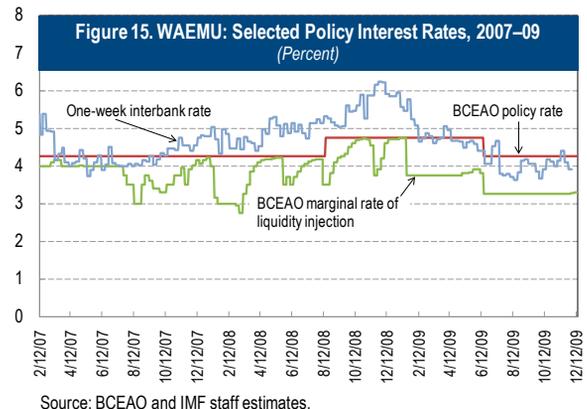
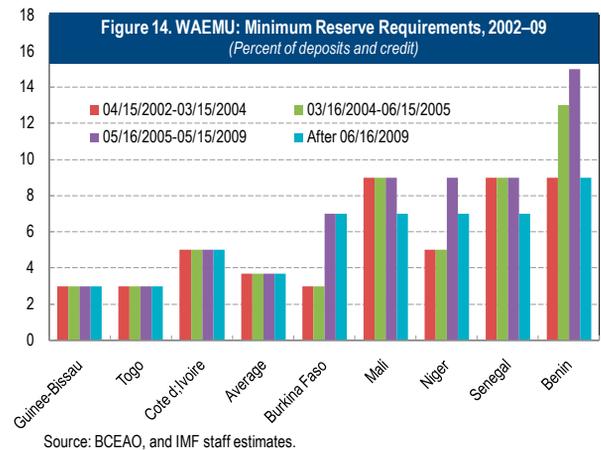
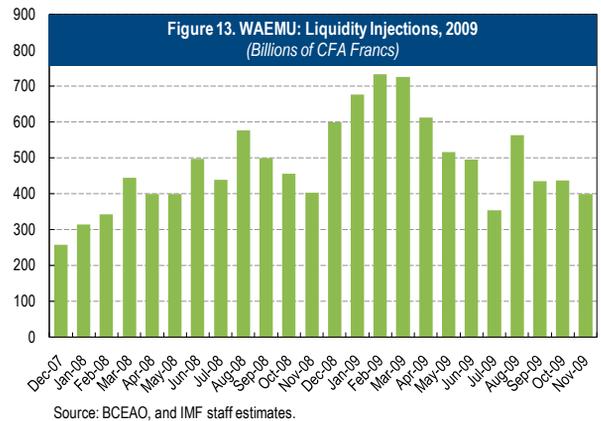
Une fois l'inflation suffisamment maîtrisée, lorsque certaines banques ont eu besoin d'un soutien immédiat suite à la crise financière, après décembre 2008 la BCEAO a injecté de gros montants de liquidités au moyen d'adjudications hebdomadaires. Elle a commencé à diminuer ces injections quand elle a recouru à d'autres instruments, au deuxième trimestre de 2009. Pour répondre aux besoins structurels des banques, elle a aussi créé un guichet de refinancement permanent à un mois, non plafonné et à taux fixe.

Réduction des réserves obligatoires

Dans le cadre de l'action entreprise pour unifier les réserves obligatoires dans l'ensemble de la zone, conformément aux recommandations du PESF du FMI, en juin 2009 la BCEAO a réduit le coefficient de réserves pour les banques du Bénin, du Mali et du Niger. Cela a eu pour effet de ramener le coefficient de réserves moyen de 7,5 à 6 % et l'écart entre ses niveaux maximum et minimum de 12 à 6 points.

Influence sur les taux interbancaires

La BCEAO a réussi pour la première fois, à partir de juin 2009, à assurer le pilotage du taux d'intérêt interbancaire à l'intérieur de la fourchette constituée par son taux directeur et le taux marginal des injections de liquidités. Bien que les taux interbancaires ne se maintiennent que depuis peu de temps dans cette fourchette, cela peut être indicatif d'une meilleure transmission des signaux de la banque centrale aux opérateurs.

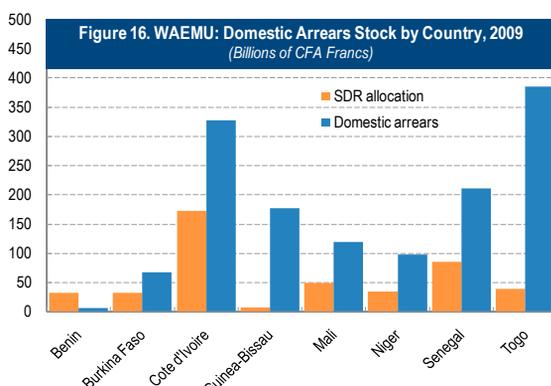


Mesures de politique économique: Traitement du problème des arriérés de paiement intérieurs

L'accumulation d'arriérés de paiement intérieurs menace la santé du secteur financier.

D'après une enquête récente de la BCEAO auprès des États membres, leur stock d'arriérés intérieurs était estimé à 1 400 milliards de francs CFA en avril 2009, ce qui équivaut à 4,3 % du PIB de l'UEMOA et dépasse largement le niveau observé dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne. Tous les pays de l'UEMOA, excepté le Bénin, accumulent des arriérés intérieurs, mais le Togo et la Guinée-Bissau représentent une part disproportionnée du total.

Les arriérés se sont accumulés sur plusieurs années en raison notamment d'un manque de coordination des politiques budgétaire et monétaire, d'une gestion défaillante des liquidités sur le marché financier régional et d'une faible gestion des finances publiques. L'effet négatif s'étend aux fournisseurs privés des administrations publiques qui, à leur tour, ont du mal à respecter leurs engagements financiers à l'égard du secteur bancaire.



Source: BCEAO and IMF staff estimates.

Le plan d'action des autorités se traduira par une forte injection de liquidités dans le système bancaire.

L'UEMOA a pris des mesures exceptionnelles en septembre 2009 pour aider les gouvernements à réduire les arriérés de paiement et leur impact négatif sur les bilans du secteur privé et des banques commerciales:

- ✓ Revenant sur une décision de 2003 visant à suspendre les concours directs de la banque centrale aux États membres, les pays de l'UEMOA ont convenu que la BCEAO leur prêterait l'équivalent en monnaie nationale de l'allocation générale de DTS du FMI au taux de 3 % sur 10 ans. Ces prêts représentent l'équivalent de 1,5 % du PIB de la zone UEMOA. Aux termes des statuts de la banque centrale régionale, les allocations de DTS du FMI ne doivent pas être transférées aux Trésors des pays membres, mais ajoutées aux réserves communes de la BCEAO.
- ✓ La BCEAO a en outre admis au refinancement un montant équivalent d'obligations d'État à sept ans émises pour apurer les arriérés de paiement.
- ✓ Des obligations d'État ont été émises pour l'équivalent de 0,6% du PIB au dernier trimestre de 2009 dans le cadre de cette initiative.
- ✓ La BCEAO envisage aussi de refinancer des effets publics utilisés en contrepartie de certaines opérations d'apurement d'arriérés, y compris vis-à-vis de banques commerciales.



Mesures de politique économique: Échanges sur l'orientation de la politique monétaire et les arriérés de paiement intérieurs

Avis des services du FMI

La mission s'est dite préoccupée par les répercussions macroéconomiques des mesures exceptionnelles prises à la fin de 2009 pour s'attaquer aux arriérés de paiement. Les importantes injections de liquidités et le refinancement des effets publics par la BCEAO risquent de nourrir l'inflation, surtout si la discipline budgétaire n'est pas rétablie, et d'affaiblir la position extérieure de l'Union.

Le risque existe que les gouvernements aient recours aux concours directs de la BCEAO pour financer des dépenses courantes, d'où une orientation budgétaire plus expansionniste, ou à des fins autres que la réduction des arriérés de paiement intérieurs, par exemple, à la place d'autres types de financement.

La mise en œuvre du plan d'action récemment adopté pour réduire les arriérés de paiement intérieurs améliorera la liquidité des bilans du secteur privé et des banques commerciales, mais elle ne garantit pas une réduction réelle et durable des créances intérieures sur les États. Pour éviter de nouvelles accumulations d'arriérés, les institutions de l'UEMOA devraient recommander aux gouvernements d'adopter des projections de recettes plus réalistes et de redoubler d'efforts pour maîtriser leurs dépenses; la BCEAO devrait en outre améliorer sa gestion des liquidités et mieux coordonner l'émission de titres publics afin que les Trésors nationaux puissent couvrir rapidement leurs besoins de liquidités et évitent les retards de paiement.

Avis des autorités

La BCEAO est disposée à durcir la politique monétaire si nécessaire en 2010. Elle estime que le risque d'inflation est faible malgré l'importante injection de liquidités effectuée à la fin de 2009, mais elle a souligné qu'elle était disposée à utiliser tous les instruments pour atteindre ses objectifs monétaires pour l'année prochaine, afin de maintenir le taux d'inflation à 2,2 %.

Pour maîtriser l'expansion monétaire, elle réduirait les injections de liquidités ou annulerait les adjudications, limiterait les montants injectés par le biais du dispositif permanent à un mois et, émettrait, au besoin, des obligations de la banque centrale.

Réaction des services du FMI

La mission a reconnu que les risques inflationnistes sont faibles à court terme, mais elle a souligné les risques à plus long terme d'un creusement des déficits budgétaires, y compris par l'octroi aux États de prêts directs fondés sur l'allocation générale de DTS. Les services du FMI ont incité la BCEAO à se montrer vigilante au cas où les gouvernements ne feraient pas preuve de maîtrise budgétaire en 2010.



Coordination des politiques nationales :

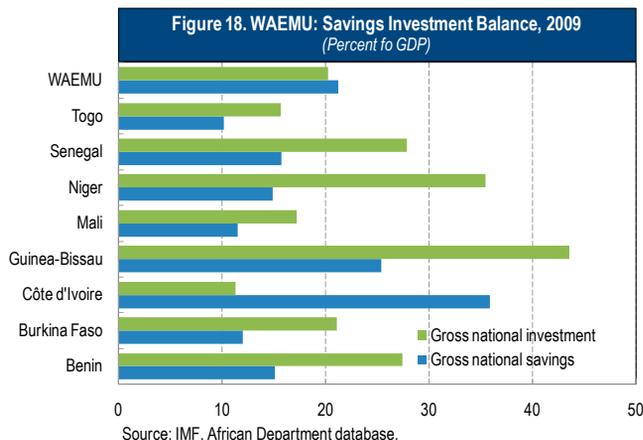
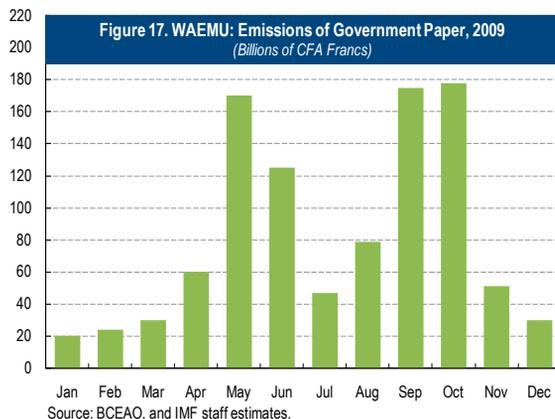
Gestion et prévision des liquidités au plan régional

Les autorités de l'UEMOA ont entrepris de mieux gérer les liquidités.

En novembre 2009, le Conseil des ministres de l'économie de l'UEMOA a adopté une série de mesures visant à améliorer la coordination des émissions d'obligations publiques sur le marché régional et la liquidité de ce marché:

- La BCEAO recueillera les programmes annuels d'émissions des gouvernements et mettra au point avec les Trésors nationaux un calendrier assurant aux gouvernements de pouvoir avoir accès aux marchés financiers régionaux quand ils en auront le plus besoin pendant l'exécution de leur budget.
- Un mécanisme de revues sera lancé au premier trimestre de 2010 pour permettre aux pays membres de partager leurs expériences en matière d'émissions obligataires.

La BCEAO a amélioré sa prévision des liquidités au niveau régional. Elle est passée de projections reposant sur les prévisions de la trésorerie des banques commerciales à une projection systématique des liquidités s'appuyant sur ses projections des facteurs autonomes des liquidités, y compris des besoins des Trésors des pays membres de l'UEMOA.



Coordination des politiques nationales: Gestion des finances publiques

Des faiblesses dans l'exécution des dépenses et les contrôles ex post ont favorisé l'accumulation d'arriérés.

Les insuffisances des procédures et des institutions budgétaires ont contribué aux arriérés de paiement intérieurs. La faiblesse des règles et des contrôles d'exécution budgétaire a facilité le recours aux engagements de dépenses non financés et aux dépenses extrabudgétaires, ce qui a directement contribué au fort accroissement des arriérés de paiement intérieurs dans plusieurs pays. Les parlements et les cours des comptes ne jouissent pas de l'indépendance et des moyens nécessaires pour surveiller comme il convient l'exécution des budgets.

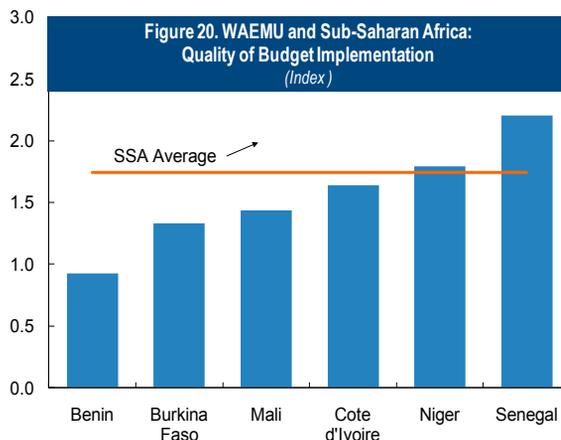
Bien que plusieurs pays de l'UEMOA aient amélioré leurs procédures d'élaboration et d'approbation des budgets, leur planification à moyen terme est rarement efficace.

Plusieurs pays de l'UEMOA sont considérés comme ayant des capacités de planification et de négociation des budgets supérieures à la moyenne des pays d'Afrique subsaharienne (voir Dabla-Norris, et autres, 2010). Mais leur aptitude à planifier la politique budgétaire à moyen terme est faible. L'existence de cadres budgétaires efficaces à moyen terme améliorerait les projections budgétaires annuelles et réduirait les risques de dépenses non financées.

L'application résolue des nouvelles directives de GFP de l'UEMOA éviterait l'accumulation de nouveaux arriérés.

La Commission de l'UEMOA a lancé, avec l'assistance technique du FMI, un ambitieux programme de réforme de la GFP dans la région. En 2009, les pays de l'UEMOA ont adopté, pour la GFP, six directives régionales couvrant tous les aspects du cycle budgétaire; la plupart des réformes devraient avoir été effectuées en 2016. La mise en œuvre est facilitée par un programme multi-donateurs d'assistance et de renforcement des capacités au profit de la région.

Les progrès réalisés dans les réformes de la GFP reposeront sur l'élaboration de programmes nationaux fondés sur une forte internalisation et des priorités bien définies. Des examens mutuels pourraient faciliter un échange plus efficace d'informations entre les membres et contribuer à accélérer le changement.



Source: Dabla-Norris, et al. Forthcoming.



Coordination des politiques nationales: Politiques budgétaire et monétaire et réforme des institutions

La BCEAO doit-elle veiller à la discipline budgétaire au sein de l'Union?

Le gonflement des arriérés de paiement intérieurs met en évidence l'intensité des pressions budgétaires dans les pays de l'UEMOA. La suspension des concours directs de la banque centrale aux États à partir de 2003 et le remboursement programmé de l'encours des avances de la BCEAO aux pays membres ont accru leurs besoins financiers. En même temps, la répartition de l'épargne et de l'investissement est inégale entre les pays, ce qui justifie fortement le développement d'un marché financier régional.

Les nouveaux statuts de la BCEAO, qui entrent bientôt en vigueur, lui interdisent de financer directement les États¹. L'article 18 prévoit que le nouveau Comité de politique monétaire limitera l'encours total des créances de la BCEAO sur les États (en fonction des recettes budgétaires de l'année précédente), ce qui restreint l'accès des banques commerciales au refinancement d'effets publics par la banque centrale. C'est une façon indirecte d'imposer une contrainte financière aux États.

En même temps, les gouvernements se conforment peu aux exigences du cadre de convergence budgétaire de l'UEMOA. Un fort pourcentage des pays membres ne satisfait en effet pas aux critères de convergence, comme le maintien d'un excédent budgétaire de base.

Les politiques budgétaires doivent être mieux coordonnées entre les pays de l'UEMOA.

Les autorités de l'UEMOA s'inquiètent à juste titre des déficits publics excessifs et du recours des États aux crédits des banques commerciales. Cela risque d'entraîner une évolution vers un durcissement de la politique monétaire (pour protéger l'arrimage du taux de change) et d'évincer le secteur privé.

Mais la BCEAO ne peut à elle seule faire respecter la discipline budgétaire. Cela risque de la détourner de son principal objectif, la stabilité des prix, et d'accroître les risques de prédominance budgétaire. Les plafonds imposés par la BCEAO sur les concours financiers ont, en outre, été contournés à maintes reprises, surtout par l'accumulation d'arriérés de paiement.

La convergence budgétaire au sein de l'Union pourrait rester difficile. Le cadre multilatéral mis en place par le traité de l'UEMOA de 1994 pour assurer la discipline budgétaire n'a pas tenu ses promesses. Les améliorations apportées à la définition des critères de convergence pour les rendre moins sensibles au cycle conjoncturel se révéleront peut-être utiles.

Un solide processus d'examen mutuel et une plus grande transparence des budgets seront toutefois déterminants pour que les pays adoptent une politique budgétaire compatible avec les objectifs régionaux.

¹ Pour entrer en vigueur, le traité doit être ratifié par le Parlement de chaque pays membre. À la mi-février 2010, seul le Parlement du Bénin ne l'avait pas encore ratifié.



Évaluation de la stabilité extérieure :

Taux de change et solde des transactions courantes

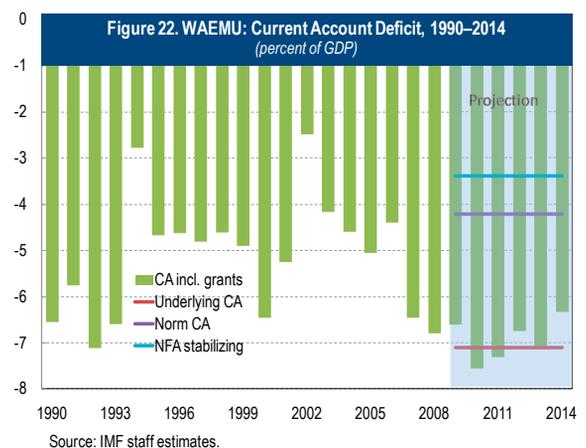
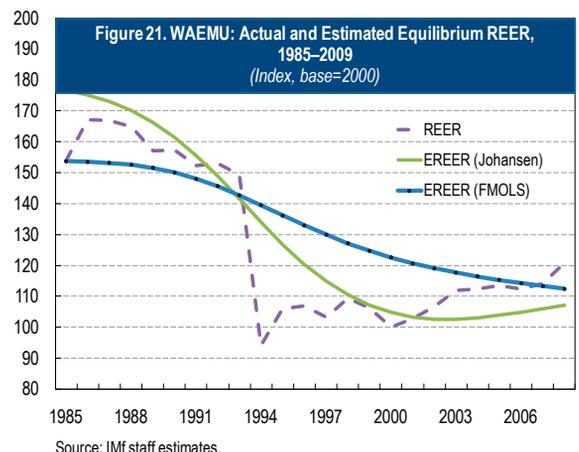
Le taux de change est légèrement surévalué en dépit du creusement du déficit courant.

L'appréciation continue du taux de change effectif réel (TCER) se traduit par une surévaluation légère mais grandissante. Le TCER s'est apprécié de 27 % depuis la dévaluation du franc CFA en 1994 et il atteignait 83 % de sa valeur d'avant la dévaluation à la fin de 2009. Les diverses méthodes d'évaluation de la viabilité extérieure décrites en détail à l'Appendice II permettent de conclure que la surévaluation du taux de change n'a pas dépassé 11,3 % en 2008. En particulier, le TCER a excédé le TCER d'équilibre de 3,9 à 11,3 % selon que l'on utilise la méthode reposant sur un seul pays (Johansen) ou sur plusieurs pays (FMOLS). La surévaluation impliquée par les méthodes de l'équilibre macroéconomique et de la viabilité extérieure se situe entre 5,1 et 7,7 %.

Ce sont là de légères augmentations par rapport à l'évaluation de 2007 (0,7 et 9,9 %, respectivement, avec les mêmes méthodes).

Le déficit du solde des transactions courantes de l'UEMOA se creuse depuis quelques années. Il est passé de 4,6 % du PIB en 2002-2004 à 6,6 % en 2009. Sur la base des projections des services du FMI, il pourrait atteindre une moyenne de 7,1 % sur la période 2010-2014.

Cela dépasse à la fois la norme de solde courant estimée par la méthode de l'équilibre macroéconomique et le solde courant qui serait nécessaire pour stabiliser les avoirs extérieurs nets (AEN) au niveau de 2008. Les projections de la balance des paiements pour la même période suggèrent toutefois que le déficit courant est financé sans réduire les réserves internationales grâce à un accroissement des entrées de capitaux. Les projections supposent que la région de l'UEMOA va attirer davantage d'entrées nettes d'investissement direct étranger (IDE).



Évaluation de la stabilité extérieure :

Compétitivité structurelle à l'appui de la croissance

Un manque de compétitivité structurelle dû notamment aux coûts élevés des facteurs de production freine la productivité et la croissance.

Le coût du lancement et de l'exploitation d'une entreprise est élevé dans l'Union. D'après une enquête réalisée par la Commission de l'UEMOA, qui confirme d'autres indicateurs de la compétitivité, les trois facteurs qui gênent le plus la production dans la zone sont les fréquentes coupures d'électricité, les carences du système de transport et le coût élevé du capital.

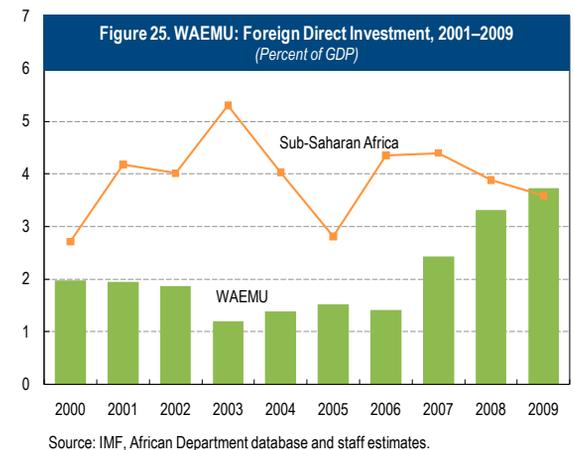
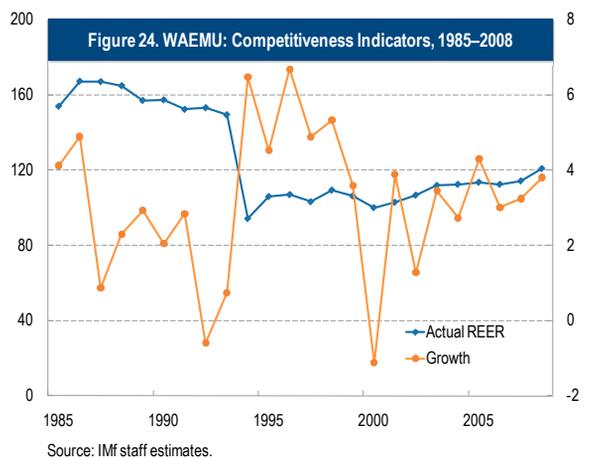
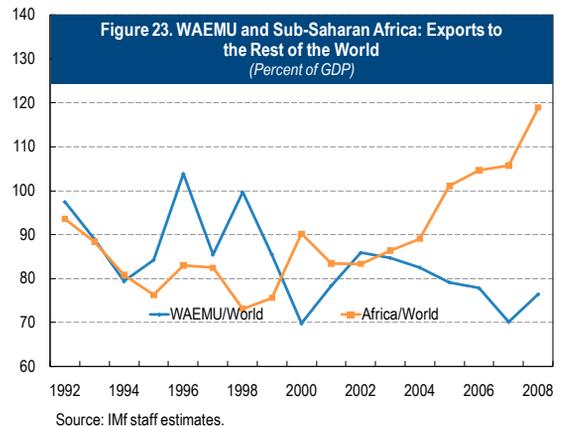
L'appréciation régulière du TCER au cours des dernières années pourrait annoncer une nouvelle période de faible croissance dans la région.

D'après les autorités elles-mêmes, la croissance à long terme a été décevante, surtout par rapport aux pays d'Afrique subsaharienne extérieurs à l'union monétaire.

Alors que le reste de l'Afrique voit sa part dans les exportations mondiales régulièrement augmenter, l'UEOMA voit la sienne se réduire.

Celle-ci a, de fait, diminué de 23 % depuis 1999, sous l'effet à la fois de l'appréciation du taux de change et des obstacles structurels à l'amélioration de la compétitivité. La part du reste de l'Afrique subsaharienne dans les exportations mondiales s'est, par contre, accrue.

L'évolution récente de l'IDE dénote, toutefois, une situation plus favorable pour les exportations de l'UEMOA. Les entrées annuelles d'IDE sont passées de 2 % du PIB en 2000 à 3,3 % en 2008 et elles devraient avoir atteint la moyenne enregistrée en Afrique subsaharienne en 2009 en raison du lancement de plusieurs grands projets miniers qui se traduiront par un accroissement des exportations à moyen terme. Les autorités ont indiqué que si elle se poursuit, l'accélération des entrées d'IDE pourrait favoriser la croissance à long terme.



Évaluation de la stabilité extérieure :

Entretiens sur le taux de change et la viabilité extérieure

Avis des services du FMI

La surévaluation du TCER dans l'UEMOA est faible et, compte tenu de la marge d'erreur, elle n'appelle pas un ajustement radical. Cependant, une nouvelle appréciation de l'euro (auquel est rattaché le franc CFA) compromettrait davantage la compétitivité de la région et pèserait sur sa croissance et ses exportations à long terme.

Les autorités devraient i) limiter les pressions inflationnistes; ii) améliorer les facteurs structurels de compétitivité en réduisant les coûts de transport et assurant aux entreprises une alimentation fiable en électricité; iii) faire mieux respecter les règles et mesures de l'UEMOA favorables aux entreprises qui encouragent l'intégration régionale, notamment les règles en matière de concurrence, et iv) faire avancer les réformes structurelles visant à harmoniser et moderniser le secteur financier.

Avis des autorités

Les autorités ont reconnu que l'appréciation du TCER les préoccupait. Si elles ont formulé des réserves à l'égard de certaines des hypothèses sur lesquelles repose l'évaluation des services du FMI, elles ont admis qu'une appréciation prolongée du franc CFA pourrait peser sur la compétitivité de la région par rapport au reste du monde et sur ses résultats sur le front de la croissance. Elles ont insisté sur leur détermination à lutter contre l'inflation et ont aussi souligné que la tendance de l'euro à s'apprécier par rapport au dollar pourrait ne pas durer.

Les autorités pensent que la croissance et l'investissement dans la région seront soutenus par la mise en œuvre du Programme économique régional (PER). Ce programme, qui a été lancé en 2006, vise à accélérer la croissance régionale en augmentant l'échelle des dépenses prioritaires en faveur de l'intégration régionale de 2 900 milliards de francs CFA (9 % du PIB de 2009) dont environ 2 400 millions sont couverts par l'aide extérieure. La majorité des ressources du PER (78 %) doit bénéficier à des projets d'infrastructure (routes, énergie et télécommunications). À la fin juillet 2009, 40 % des ressources financières étaient mobilisées.

Les autorités tablent aussi sur une amélioration de l'environnement des entreprises avec la modernisation projetée du secteur financier et le début de la mise en œuvre des politiques de concurrence au niveau régional.



Réformes du secteur financier :

Possibilités de développement et de modernisation

L'Union a besoin d'un système financier plus fort pour soutenir l'investissement et la croissance à long terme.

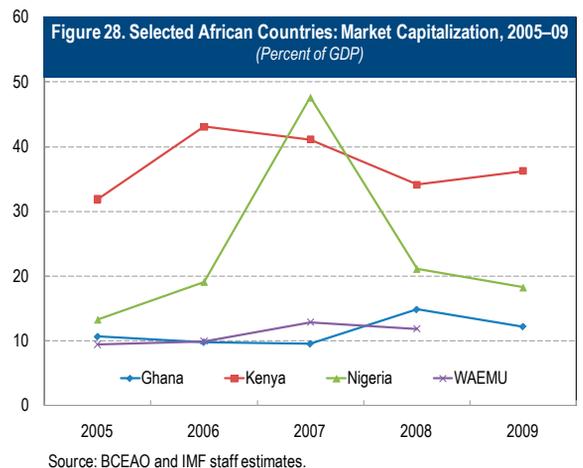
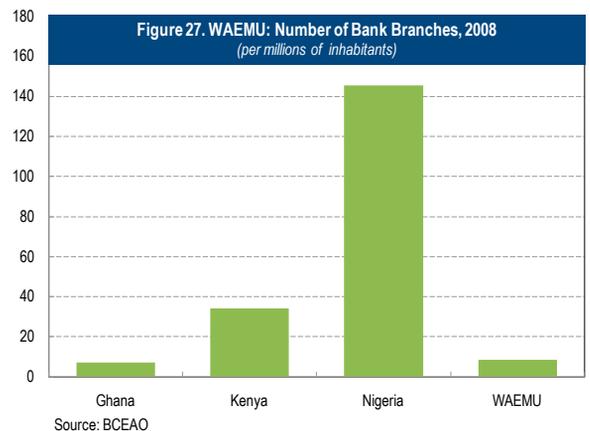
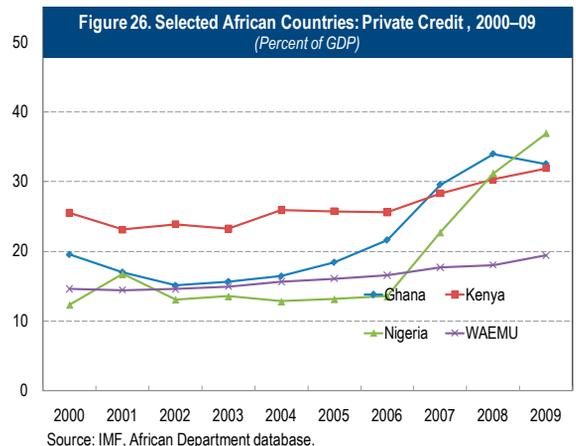
Les secteurs financiers sont moins développés dans la région de l'UEMOA que dans le reste de l'Afrique subsaharienne. Alors que le crédit au secteur privé dans des pays comme le Ghana, le Kenya et le Nigeria a représenté plus de 30 % du PIB en 2008, le ratio crédit au secteur privé/PIB est resté inférieur à 20 % dans l'UEMOA.

Le secteur bancaire est insuffisamment développé et l'accès aux services bancaires est très limité. Seuls environ 5 % de la population ont accès à une banque – ce qui est très peu même pour l'Afrique subsaharienne.

Alors que les marchés pionniers africains commencent à retenir l'attention des investisseurs à la recherche de meilleurs rendements dans le monde, la région de l'UEMOA a moins réussi que les autres à attirer sa part des investissements.

Il n'y a pas de marchés secondaires, les intermédiaires financiers pratiquent des tarifs élevés et la réglementation ne favorise pas suffisamment le développement des marchés. La capitalisation des marchés est très faible en pourcentage du PIB, même par rapport aux autres pays d'Afrique subsaharienne comme le Kenya notamment.

Le marché des valeurs mobilières a été institué pour attirer l'investissement, international surtout, dans les titres publics et les entreprises locales. Mais les titres sont principalement émis par les États et achetés par des institutions financières sous contrôle des États.



Réformes du secteur financier: Solidité et surveillance du secteur financier

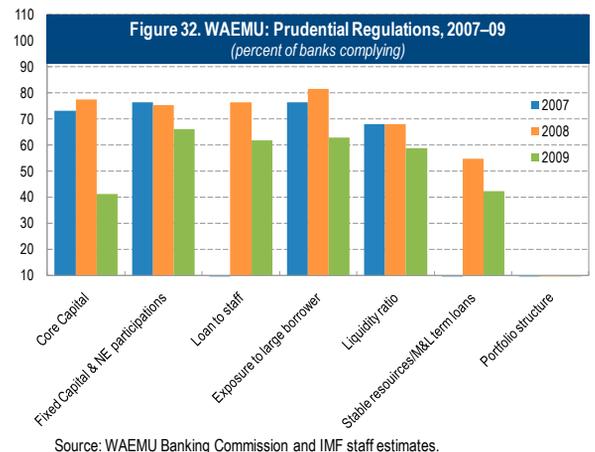
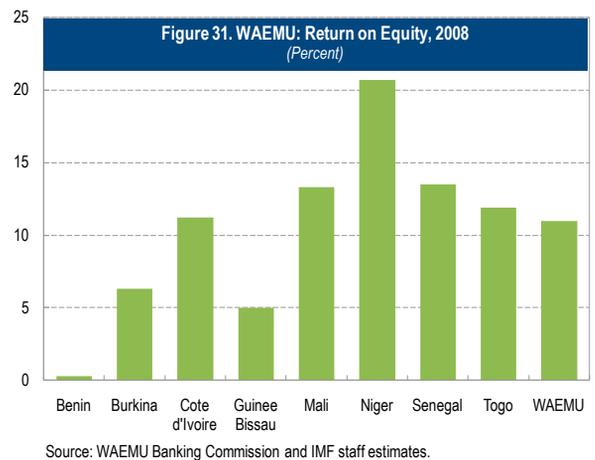
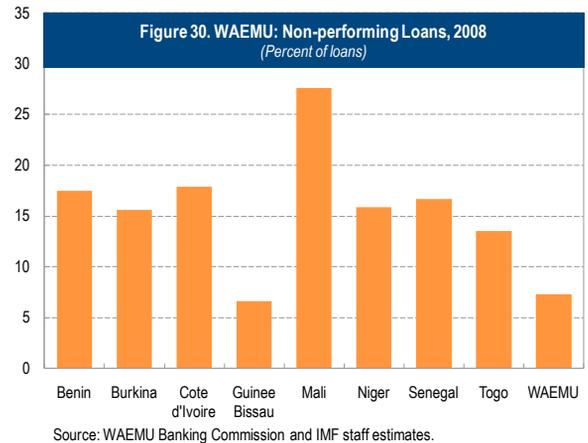
Les secteurs financiers ont généralement bien supporté la crise, mais les normes prudentielles sont peu respectées dans beaucoup de pays.

Les secteurs financiers ont bien résisté à la récente crise financière mondiale malgré le renforcement de leurs liens avec le secteur financier perturbé du Nigeria. La part des prêts improductifs reste importante, mais elle ne s'est guère accrue sous l'effet de la crise financière mondiale, ce qui indique que l'effet de contagion a été minime.

Bien que les correspondants étrangers aient durci leurs conditions de financement du commerce extérieur pour certaines banques de l'UEMOA et qu'il semble que les envois de fonds aient diminué, le rendement des capitaux propres des institutions financières n'a pas été affecté. La rentabilité est particulièrement faible dans le secteur bancaire du Bénin. Quelques banques de Côte d'Ivoire, du Togo et du Mali ont connu des difficultés, mais celles-ci n'étaient pas liées à la crise.

Comme il a été indiqué dans le PESF de 2007, les exigences prudentielles sont peu respectées. La détérioration de la situation constatée à cet égard en 2009 semble toutefois liée au relèvement, en deux étapes, du ratio de fonds propres. La mise en œuvre effective de la première étape s'est soldée par une diminution du pourcentage des banques se conformant aux exigences en matière de fonds propres de base en 2009. La Commission bancaire (CB) compte que la plupart des banques respecteront les dispositions de la dernière étape à la fin de 2010 en procédant, au besoin, à des fusions et acquisitions.

La CB doit relever plusieurs défis à brève échéance: i) faire mieux respecter les règles prudentielles; ii) améliorer les cadres juridiques et réglementaires; iii) mettre en place un cadre approprié pour le règlement des crises, et iv) étendre la surveillance aux grandes institutions de microfinance.



Réformes du secteur financier: Échanges sur la solidité et le développement du secteur financier

Avis des services du FMI

La BCEAO et la CB devraient élaborer des plans d'intervention préventive et une stratégie de restructuration des banques pour faire face aux scénarios catastrophes. Elles devraient aussi recourir rapidement à la recapitalisation ou à la déconcentration dès que de sérieux facteurs de vulnérabilité sont détectés.

La mise en œuvre des recommandations du PESF progresse lentement ([Appendice III](#)). L'UEMOA et la BCEAO devraient redoubler d'efforts pour mener à bonne fin la réforme des institutions et de renforcer ses effets par un désengagement du secteur public dans les banques et en alignant le cadre prudentiel sur les pratiques optimales.

Le cadre juridique et réglementaire doit être amélioré pour rendre la BCEAO et la CB mieux à même de procéder à des analyses macroprudentielles et de la stabilité financière. La législation sur les faillites à l'examen protégerait davantage les petits déposants et contribuerait à atténuer la réticence des Ministres des finances à accorder la pleine autorité à la CB.

Obliger à respecter plus rigoureusement les exigences prudentielles, y compris les normes de fonds propres, contribuera à renforcer le secteur bancaire. Le cadre prudentiel doit, en outre, être amélioré pour la surveillance axée sur les risques et l'analyse de la stabilité financière.

Avis des autorités

Le grand nombre d'infractions aux normes prudentielles ne devrait pas conduire à une perception exagérée des risques dans le secteur bancaire. Les normes ne sont peu respectées que par les petits établissements. Elles le sont davantage par les grands établissements et les banques internationales qui se répartissent une part importante des dépôts: 40 % des institutions financières détiennent 80 % des dépôts.

Les progrès vers une restructuration totale du secteur bancaire s'accéléreront avec l'application des normes de fonds propres d'ici la fin de 2010.

Dans l'ensemble, l'Union attire de plus en plus de banques étrangères. Aujourd'hui, les États entrent en concurrence sur le marché pour attirer les fonds privés et ils paient une prime de risque différenciée. Il y a moins de problèmes de liquidités que dans le passé. Certaines banques offrent maintenant des dépôts à huit ans. Ce sont autant de signes qui indiquent que le marché évolue dans le bon sens. Cela devrait aider à mobiliser des ressources locales pour des investissements à long terme.

Les autorités craignaient que la crise bancaire du Nigeria ne s'étende à l'UEMOA par le biais des banques nigérianes implantées dans la région, mais jusqu'à présent aucun effet préjudiciable n'a été ressenti.



Autres questions: Échanges sur les accords commerciaux

L'évolution récente des accords commerciaux régionaux...

La négociation d'un accord de partenariat économique (APE) complet entre l'Union européenne (UE) et l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO plus la Mauritanie) est engagée et elle devrait être menée en deux temps. Dans un premier temps, serait conclu un accord sur les marchandises qui a été différé à plusieurs reprises. Il achoppe surtout sur la durée de la période de transition jusqu'à la mise en œuvre totale de l'APE et le niveau d'accès de l'UE aux marchés de l'Afrique de l'Ouest. Dans un second temps, des négociations sur un APE sur les services seraient engagées en 2010.

Le tarif extérieur commun (TEC) envisagé pour l'ensemble de la CEDEAO supposerait une protection plus élevée que celle du TEC de l'UEMOA. Le TEC de l'UEMOA comporte quatre bandes tarifaires et un taux maximal de 20 %. Les chefs d'État de la CEDEAO ont récemment décidé d'étendre le TEC de l'UEMOA à la région de la CEDEAO à condition, toutefois, de lui adjoindre une cinquième bande tarifaire au taux de 35 %.

Le projet d'une monnaie commune à l'ensemble de la CEDEAO a connu plusieurs revers. L'adoption d'une monnaie commune est reportée à 2015 dans la zone monétaire ouest africaine (ZMOA) et à 2020 pour la CEDEAO.

...pourrait faire reculer l'UEMOA

L'adoption de l'APE pourrait entraîner des pertes de recettes pour les pays de l'UEMOA. Son effet sur les recettes publiques devrait être lissé sur la période de transition de 10 à 15 ans et neutralisé par une compensation financière de l'UE dont le montant est encore en discussion. L'effet sur les recettes publiques du TEC de la CEDEAO n'est pas encore connu.

Un autre problème potentiel lié à l'APE et au TEC de la CEDEAO tient à la diversion des échanges qui pourrait se produire au détriment des importations peu coûteuses et au profit de produits plus onéreux originaires de l'UE ou de la CEDEAO, mais non de l'UEMOA. Cela pourrait être préjudiciable aux consommateurs de l'UEMOA. Ces pertes pourraient être atténuées si seuls quelques produits étaient sélectionnés et pour une période limitée seulement. Les autorités de l'UEMOA ont engagé des pourparlers avec d'autres pays de la CEDEAO pour définir les critères de sélection.

Une union monétaire couvrant l'ensemble des pays de la CEDEAO n'est pas pour demain. En l'absence de progrès notables dans la convergence des positions dans de nombreux domaines, même le nouveau calendrier proposé paraît très ambitieux.



Évaluation par les services du FMI: Orientations des politiques économiques

Les politiques économiques devraient être durcies une fois la reprise confirmée ou si les tensions inflationnistes resurgissent.

La crise financière n'a, jusqu'à présent, eu qu'un effet négatif limité sur les perspectives de croissance à court terme pour l'UEMOA, certains de ses pays membres étant toutefois plus touchés que d'autres. Les perspectives de reprise de l'activité en 2010 sont bonnes, vu l'assouplissement des politiques monétaire et budgétaire, le redressement prévu chez les principaux partenaires commerciaux de la région et la poursuite (après les élections) du redressement de la Côte d'Ivoire.

Le recul des prix des produits de base a fait fortement baisser l'inflation en 2009, seule une légère remontée étant prévue en 2010 tandis que les réserves officielles restent stables. Les aléas susceptibles de compromettre ces perspectives d'évolution, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la région, sont faibles. La reprise pourrait être plus lente si l'économie mondiale manquait de dynamisme. À plus long terme, des politiques budgétaire et monétaire trop accommodantes pourraient ne pas réussir à maintenir l'inflation au-dessous du niveau enregistré dans la zone euro et compromettre davantage la compétitivité de l'Union.

Les politiques économiques devraient être durcies une fois la reprise confirmée ou si les pressions extérieures ou inflationnistes resurgissent. L'ajustement budgétaire devrait être effectué en premier dans les pays moins affectés par la crise ou confrontés à des déficits insoutenables, d'importants arriérés de paiement intérieurs et des contraintes financières sur les marchés régionaux. Après les importantes injections de liquidités effectuées pour réduire les arriérés de paiement intérieurs des États en 2009, l'expansion monétaire en 2010 ne devrait pas excéder la croissance du PIB nominal; un relèvement des taux d'intérêt pour atteindre cet objectif ne saurait être exclu.

Les efforts déployés pour améliorer la gestion des liquidités et coordonner les émissions de bons du Trésor et d'obligations publiques sur le marché régional allégeront les contraintes financières auxquels les gouvernements de l'UEMOA doivent faire face et permettront d'éviter la réapparition d'arriérés de paiement intérieurs. Ce travail et l'unification envisagée des coefficients de réserves devraient contribuer au développement des marchés financiers régionaux.



Évaluation par les services du FMI: Réformes structurelles et institutionnelles

Les réformes structurelles seront déterminantes pour atteindre les objectifs de l'Union.

Une fois qu'elles auront été ratifiées par tous les pays membres, les réformes des institutions de l'UEMOA permettront de moderniser la conduite de la politique monétaire. Cependant, la BCEAO continue de jouer un rôle contestable et difficile à assurer en imposant la discipline budgétaire par le biais du plafonnement de l'ensemble de ses concours financiers directs et indirects aux États. Ce rôle va au-delà du maintien de la stabilité des prix qui est la mission fondamentale de la banque centrale. À moyen terme, une réévaluation des rôles que la banque centrale et la Commission de l'UEMOA doivent jouer respectivement pour assurer la coordination et la convergence des politiques budgétaires au sein de l'Union s'impose. La priorité devrait aussi être accordée aux réformes de la gestion des finances publiques qui favoriseront la discipline budgétaire et la transparence.

Compte tenu de l'appréciation persistante du TCER et de l'arrimage du taux de change à l'euro, l'Union risque de voir peser durablement des contraintes sur ses exportations et sa croissance. Pour stimuler le développement des économies de l'UEMOA et faire davantage reculer la pauvreté, la plus haute priorité devrait être accordée à la réduction du coût de la pratique des affaires et à l'accroissement de l'IDE ainsi qu'à l'intégration des marchés intérieurs de l'UEMOA et au développement de son secteur financier. Plusieurs initiatives régionales ont été lancées, notamment un ambitieux programme d'investissement dans les infrastructures régionales, mais une masse critique de réformes sera nécessaire sans délai pour réduire l'écart avec les concurrents en Afrique et ailleurs.

Les progrès dans la mise en œuvre des recommandations du PESF de 2007 sont lents et les ratios prudentiels restent peu respectés. L'Union n'a toujours pas pris des dispositions prudentielles et financières, axées sur les risques, pour faire face aux crises.

Les efforts entrepris pour négocier un APE équilibré entre l'UE, l'UEMOA et d'autres pays d'Afrique de l'Ouest devraient être poursuivis afin notamment de déterminer une compensation financière suffisante pour les pertes de recettes devant résulter de la réduction des droits de douane envisagée sur les importations en provenance de l'UE.

Il est proposé de maintenir le cycle normal de consultation annuelle pour les discussions régionales menées avec les autorités de l'UEMOA.



Questions pour le Conseil d'administration

Politiques économiques

- Que pensent les administrateurs de l'orientation de l'action de l'UEMOA? Conviennent-ils que l'adoption rapide de mesures de rééquilibrage des finances publiques se justifie, pour autant que la reprise économique soit bien engagée?

Compétitivité et réforme structurelle

- Comment les administrateurs évaluent-ils la compétitivité de la région? Conviennent-ils que le principal défi est d'améliorer l'environnement des entreprises à l'aide de réformes structurelles?

Développement du secteur financier

- Quel bilan les administrateurs dressent-ils du secteur financier dans la région? Que peut faire la région pour accélérer le développement du secteur financier et améliorer l'accès aux services financiers tout en renforçant la surveillance prudentielle?





2010

Données et statistiques

Union économique et monétaire
ouest africaine

Tableau 1. UEMOA : Principaux indicateurs économiques et financiers, 2005–2014

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
					Est.			Projection		
(variation annuelle en pourcentage)										
Revenu national et prix										
PIB à prix constants	4,5	3,2	3,3	4,0	2,8	3,9	4,8	5,9	5,4	5,6
hors Côte d'Ivoire	5,6	4,3	4,0	4,7	2,5	3,9	4,9	6,3	5,3	5,4
Monnaie au sens large/PIB	...	5,4	10,6	-3,2	3,8	-0,5	0,0	1,5	1,6	0,9
Prix à la consommation (moy. BCEAO)	4,8	2,2	2,0	7,4	1,2	2,5	2,4	2,4	2,3	2,3
Termes de l'échange	-7,0	8,7	-1,5	12,4	6,6	-1,2	-1,0	-0,8	-1,4	0,1
Taux de change effectif nominal 1/	-0,4	0,0	1,8	3,2	0,8
Taux de change effectif réel 1/	1,4	-0,4	1,5	1,5	1,1
(en pourcentage du PIB)										
Comptes nationaux										
Épargne intérieure brute	13,5	13,5	12,2	13,1	21,3	14,4	15,3	16,4	17,0	17,4
Investissement intérieur brut	16,8	17,4	18,0	18,7	20,2	21,2	22,1	22,6	23,6	23,4
dont: investissement public	6,0	6,1	6,7	5,7	7,2	7,5	8,5	8,8	9,4	9,6
Écart de ressources	-3,3	-3,9	-5,9	-5,7	1,0	-6,8	-6,7	-6,3	-6,6	-6,0
(variation annuelle en pourcentage de la monnaie au sens large en début de période)										
Monnaie et crédit 1/										
Avoir extérieurs nets	2,0	9,1	10,2	0,2	2,7	0,6
Avoir intérieurs nets	8,9	3,1	7,0	12,2	-15,8	5,1
Monnaie au sens large	8,3	10,7	19,0	8,7	10,7	5,7
(en pourcentage du PIB, sauf indication contraire)										
Opérations financières de l'administration centrale										
Recettes publiques totales, hors dons	16,2	17,1	18,2	17,8	17,5	17,5	17,9	18,2	18,7	18,8
Dépenses publiques	21,8	22,8	23,5	22,6	24,6	24,1	24,4	24,9	25,3	25,5
Solde budgétaire global, hors dons	-5,6	-5,8	-5,3	-4,9	-7,1	-6,6	-6,4	-6,7	-6,6	-6,7
Dons officiels	2,8	12,5	3,1	2,9	3,3	3,2	3,2	3,2	3,2	3,1
Solde budgétaire global, dons compris	-2,8	6,7	-2,2	-2,0	-3,7	-3,3	-3,3	-3,5	-3,4	-3,6
Secteur extérieur										
Exportations de biens et services	30,6	30,8	29,1	28,1	26,4	26,0	25,4	25,4	25,4	25,5
Importations de biens et services	-36,2	-35,8	-37,5	-36,9	-34,4	-34,6	-34,2	-33,9	-34,4	-34,0
Solde transactions courantes, hors dons	-6,0	-5,2	-7,9	-7,9	-8,0	-8,5	-8,8	-8,5	-8,9	-8,3
Solde transactions courantes, dons comp.	-5,0	-4,3	-6,4	-6,8	-6,9	-7,5	-7,3	-6,6	-6,9	-6,1
Dette publique extérieure	44,3	30,7	32,3	27,2	29,1	26,9	26,0	25,1	25,1	25,1
Monnaie au sens large	26,3	27,7	30,7	29,7	30,8	30,7
Pour mémoire:										
PIB nominal (en milliards FCFA)	24 344	25 901	27 633	30 879	32 242	34 124	36 434	39 429	42 561	46 067
CFA francs/dollar, moyenne	541	496	524	595	560
Ratio de couverture des réserves 2/	119,2	117,5	114,1	107,7
Réserves en mois d'importations	5,4	5,2	5,4	6,1
Commerce extérieur/PIB 3/	66,8	66,6	66,6	65,1	60,8	60,6	59,6	59,3	59,8	59,5
Dette/PIB	44,3	30,7	32,3	27,2	29,1	26,9	26,0	25,1	25,1	25,1

Sources : FMI, base de données du Département Afrique; Perspectives de l'économie mondiale; et estimations des services.

1/ Données à la date d'octobre 2009.

2/ Réserves officielles brutes divisées par les engagements intérieurs à court terme.

3/ Somme des exportations et importations/PIB



Tableau 2. Afrique subsaharienne: comparaisons entre groupes, 2005–2014

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
					Est.	Projection				
	(variation annuelle en pourcentage)									
PIB réel										
UEMOA	4,5	3,2	3,3	4,0	2,8	3,9	4,8	5,9	5,4	5,6
CEMAC 1/	5,1	2,5	5,9	4,2	0,7	3,3	4,4	3,4	2,4	2,8
Afrique subsaharienne 2/	6,2	6,4	6,9	5,5	1,1	4,1	5,5	5,5	5,5	5,4
Inflation (moyennes annuelles)										
UEMOA	4,8	2,2	2,0	7,4	1,2	2,5	2,4	2,4	2,3	2,3
CEMAC 1/	5,1	2,5	5,9	4,2	0,7	3,3	4,4	3,4	2,4	2,8
Afrique subsaharienne 2/	6,2	6,4	6,9	5,5	1,1	4,1	5,5	5,5	5,5	5,4
Termes de l'échange										
UEMOA	-7,0	8,7	-1,5	12,4	6,6	-1,2	-1,0	-0,8	-1,4	0,1
CEMAC 1/	20,5	9,0	8,4	12,1	-30,1	15,8	2,7	1,0	-2,0	-2,2
Afrique subsaharienne 2/	7,5	7,3	3,1	8,6	-9,1	6,6	1,6	0,4	-0,2	-0,1
	(en pourcentage du PIB, sauf indication contraire)									
Investissement intérieur brut										
UEMOA	16,8	17,4	18,0	18,7	20,2	21,2	22,1	22,6	23,6	23,4
CEMAC 1/	23,2	22,3	23,8	22,1	25,4	22,6	22,3	21,0	21,4	20,8
Afrique subsaharienne 2/	19,9	21,1	22,0	22,2	22,4	22,7	23,2	23,0	23,0	22,8
Solde budgétaire global, dons compris										
UEMOA	-2,8	6,7	-2,2	-2,0	-3,7	-3,3	-3,3	-3,5	-3,4	-3,6
CEMAC 1/	8,3	20,0	8,5	10,2	1,1	6,5	8,0	7,9	6,7	6,4
Afrique subsaharienne 2/	1,8	4,8	1,2	1,3	-4,8	-2,4	-1,4	-1,0	-0,7	-0,5
Solde des transactions courantes, dons compris										
UEMOA	-5,0	-4,3	-6,4	-6,8	-6,9	-7,5	-7,3	-6,6	-6,9	-6,1
CEMAC 1/	2,3	2,4	0,6	3,4	-7,3	-1,1	0,1	0,6	0,1	0,2
Afrique subsaharienne 2/	-0,4	4,1	1,1	1,0	-3,1	-2,1	-1,6	-0,8	-0,8	-0,7
Dette publique extérieure										
UEMOA	44,3	30,7	32,3	27,2	29,1	26,9	26,0	25,1	25,1	25,1
CEMAC 1/	34,1	22,8	26,0	13,2	12,2	11,0	10,7	10,8	10,8	10,8
Afrique subsaharienne 2/	21,9	13,2	11,3	10,2	11,7	11,7	11,7	11,5	11,5	11,5
Ratio de couverture des réserves 3/										
UEMOA	119,2	117,5	114,1	107,7
CEMAC 1/	83,9	89,3	96,5	96,1	97,1

Sources : FMI, base de données du Département Afrique; et estimations des services.

1/ Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC).

2/ Nigeria et Afrique du Sud compris.

3/ Réserves officielles brutes divisées par (base monétaire plus dépôts de l'État).



Tableau 3. UEMOA : Principales caractéristiques des économies de l'UEMOA en 2005 1/

	Burkina Côte d'Ivoire- Bénin Faso d'Ivoire Bissau Mali Niger Sénégal							UEMOA	
	Bénin	Faso d'Ivoire	Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Total	
Population (millions; 2002)	6,6	11,8	16,5	1,4	11,4	11,4	10,0	4,8	73,9
Superficie (milliers km ² ; 2002)	111	274	318	28	1220	1267	193	54	3 464
PNB (milliards de dollars EU; 2002)	2,5	2,9	10,2	0,2	2,7	2,0	4,6	1,3	26,4
PNB par hab. (dollars EU courants; 2002)	380,0	250,0	620,0	130,0	240,0	180,0	470,0	270,0	317,5
Agriculture, valeur ajoutée (% du PIB; 2002)	36,0	31,8	26,2	62,4	34,2	39,9	15,0	40,1	35,7
Industrie, valeur ajoutée (% du PIB; 2002)	14,3	18,5	20,4	13,1	29,7	16,9	21,6	21,6	19,5
Services, etc. valeur ajoutée (% du PIB; 2002)	49,7	49,7	53,4	24,5	36,1	43,2	63,4	38,3	44,8
Exportations de biens (milliards de dollars EU)	0,3	0,5	6,7	0,1	1,0	0,4	1,5	0,6	11,1
Importations de biens (milliards de dollars EU)	0,8	0,9	4,1	0,1	1,1	0,6	2,5	0,9	11,0
Part de chaque pays (en %) 3/									
au PNB	9,5	11,0	38,7	0,7	10,3	7,6	17,4	4,8	100,0
aux exportations	3,1	4,3	60,2	0,8	8,7	3,9	13,6	5,4	100,0
aux importations	7,2	8,6	37,6	0,7	10,0	5,4	22,8	7,8	100,0

Sources : Banque mondiale, Rapport sur le développement dans le monde; FMI, *Direction of Trade Statistics*; et estimations des services.

1/ Sauf indication contraire.

2/ Exportations vers/importations depuis les pays de l'UEMOA en pourcentage du total des exportations et des importations.

3/ Du fait de discordances statistiques le total ne donne pas nécessairement 100.



Tableau 4. UEMOA : Principaux comptes nationaux et statistiques d'inflation, 2005–2014
(variation en pourcentage, sauf indication contraire)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
					Est.	Projection				
PIB réel										
Bénin	2,9	3,8	4,6	5,0	2,5	3,0	6,0	6,0	6,0	6,0
Burkina Faso	7,1	5,5	3,6	5,2	3,1	4,2	5,3	6,0	6,0	6,0
Côte d'Ivoire	1,9	0,7	1,6	2,3	3,7	4,0	4,5	5,1	5,7	6,0
Guinée-Bissau	3,5	0,6	2,7	3,3	1,9	2,5	3,0	3,5	4,0	4,0
Mali	6,1	5,3	4,3	5,1	4,1	4,5	4,8	5,0	5,0	5,3
Niger	8,4	5,8	3,3	9,5	1,0	5,2	4,5	12,9	5,4	5,8
Sénégal	5,6	2,4	4,7	2,5	1,5	3,4	4,4	4,8	4,9	4,9
Togo	1,2	3,9	1,9	1,1	2,4	2,6	4,0	4,0	4,0	4,0
UEMOA	4,5	3,2	3,3	4,0	2,8	3,9	4,8	5,9	5,4	5,6
PIB réel par habitant										
Bénin	0,0	0,8	1,4	1,7	0,6	-0,2	2,4	2,7	2,7	2,7
Burkina Faso	4,6	3,1	1,3	2,9	0,8	1,8	3,0	3,6	3,6	3,6
Côte d'Ivoire	-0,8	-2,2	-1,4	-0,7	0,7	1,0	1,5	2,0	2,6	2,9
Guinée-Bissau	0,4	-2,4	-0,3	0,4	-1,0	-0,4	0,0	0,5	1,0	1,0
Mali	3,7	2,9	2,0	2,7	1,8	2,2	2,5	2,6	2,6	2,9
Niger	5,2	2,6	0,2	6,2	-2,0	2,0	1,3	9,5	2,2	2,6
Sénégal	3,2	0,0	2,3	0,1	-0,8	1,0	1,9	2,4	2,5	2,5
Togo	-1,4	1,4	-0,6	-1,4	-0,2	0,0	1,5	1,4	1,4	1,4
UEMOA	1,6	0,3	0,5	1,1	0,3	1,2	1,9	3,0	2,6	2,8
Inflation										
Bénin	5,4	3,8	1,3	8,0	4,0	2,8	2,8	2,8	2,8	2,8
Burkina Faso	6,4	2,4	-0,2	10,7	3,4	2,3	2,0	2,0	2,0	2,0
Côte d'Ivoire	3,9	2,5	1,9	6,3	5,9	3,2	2,9	2,7	2,5	2,5
Guinée-Bissau	3,3	0,7	4,6	10,4	0,4	2,5	2,8	2,6	2,6	2,6
Mali	6,4	1,5	1,5	9,1	2,5	2,1	2,0	2,1	2,0	2,3
Niger	7,8	0,1	0,1	11,3	4,8	2,3	2,0	2,0	2,0	2,0
Sénégal	1,7	2,1	5,9	5,8	-0,9	1,8	2,2	2,2	2,2	2,2
Togo	6,8	2,2	1,0	8,4	2,8	2,1	2,5	2,5	2,5	2,5
UEMOA	4,8	2,2	2,0	8,0	3,4	2,5	2,4	2,4	2,3	2,3
Épargne intérieure brute (en % du PIB)										
Bénin	14,2	12,4	11,5	12,6	15,1	16,2	17,8	18,8	19,7	20,3
Burkina Faso	8,8	7,7	11,2	9,1	12,0	10,8	13,2	15,4	15,7	16,6
Côte d'Ivoire 1/	10,0	12,1	8,0	12,6	35,9	15,0	14,5	14,7	15,5	15,4
Guinée-Bissau 1/	18,6	-0,3	16,6	8,8	25,4	23,8	26,1	24,5	23,1	24,1
Mali	13,6	16,8	13,3	12,2	11,5	10,7	10,7	12,8	13,8	15,3
Niger	14,2	15,0	15,4	16,0	14,9	16,6	17,4	19,2	18,2	18,0
Sénégal	20,8	18,7	19,1	17,9	15,7	17,1	18,4	19,1	20,1	20,8
Togo	19,6	9,9	8,2	5,6	10,2	8,3	17,9	18,7	18,4	18,6
UEMOA	13,5	13,5	12,2	13,1	21,3	14,4	15,3	16,4	17,0	17,4
Investissement intérieur brut (en % du PIB)										
Bénin	18,3	16,9	20,3	19,8	27,4	24,1	24,6	24,8	25,1	25,5
Burkina Faso	19,4	20,7	19,5	21,0	21,1	21,6	22,0	22,7	22,5	22,7
Côte d'Ivoire	9,7	9,3	8,7	10,1	11,3	13,9	15,5	16,9	18,8	19,4
Guinée-Bissau	26,5	22,9	25,7	23,8	43,6	41,5	40,7	39,7	38,7	37,9
Mali	15,5	17,0	18,8	16,9	17,2	17,3	18,3	19,9	21,0	22,1
Niger	21,6	22,6	22,9	28,0	35,5	38,1	38,0	33,6	32,9	23,8
Sénégal	27,3	29,8	31,4	30,7	27,9	28,4	28,9	29,4	30,8	31,6
Togo	11,4	12,2	10,9	12,4	15,7	16,6	16,5	16,6	16,6	16,7
UEMOA	16,8	17,4	18,0	18,7	20,2	21,2	22,1	22,6	23,6	23,4

Sources : FMI, base de données du Département Afrique; et estimations des services.

1/ Comprend Initiative PPTE.



Tableau 5. UEMOA : Soldes budgétaires, 2005–2014

(en pourcentage du PIB)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
					Est.			Projection		
Solde budgétaire primaire										
Bénin	-4,0	-2,3	-1,6	-3,1	-9,3	-4,8	-5,5	-4,8	-4,3	-4,2
Burkina Faso	-9,0	-10,7	-11,8	-8,1	-13,4	-11,3	-10,1	-9,7	-9,3	-8,7
Côte d'Ivoire	-0,8	-0,6	0,4	-0,5	0,0	-1,9	-2,7	-3,4	-4,1	-4,5
Guinée-Bissau	-20,3	-18,0	-22,6	-18,4	-39,7	-36,7	-35,5	-34,3	-32,7	-31,7
Mali	-6,5	-7,1	-7,5	-5,3	-9,2	-7,2	-5,2	-5,8	-5,6	-5,6
Niger	-9,0	-6,5	-7,9	-4,2	-10,3	-8,6	-9,1	-8,3	-7,0	-7,3
Sénégal	-4,9	-7,2	-6,0	-6,6	-6,7	-5,8	-5,7	-5,7	-5,7	-5,7
Togo	-2,6	-3,3	-1,5	-1,7	-3,7	-5,4	-4,8	-4,8	-4,8	-4,8
UEMOA	-4,3	-4,7	-4,3	-3,9	-6,2	-5,7	-5,6	-5,7	-5,7	-5,7
Solde budgétaire global (dons compris)										
Bénin	-2,8	-0,9	0,9	-0,8	-6,8	-2,3	-3,0	-2,4	-1,9	-1,8
Burkina Faso	-5,1	16,7	-5,7	-4,4	-6,7	-5,3	-5,3	-5,1	-4,4	-4,5
Côte d'Ivoire	-1,7	-1,8	-0,8	-0,6	-0,8	-2,6	-3,3	-4,1	-4,7	-5,1
Guinée-Bissau	-11,7	-8,3	-10,8	-7,0	-3,2	-2,1	-1,8	-2,6	-1,7	-1,7
Mali	-3,1	31,3	-3,2	-2,2	-4,7	-3,3	-1,2	-1,8	-1,5	-1,5
Niger	-2,0	40,3	-1,0	1,5	-4,8	-3,0	-3,4	-2,8	-1,6	-2,0
Sénégal	-3,2	-6,0	-3,9	-4,8	-4,8	-4,0	-4,0	-4,0	-4,0	-4,0
Togo	-3,5	-3,8	-1,9	-1,0	-2,3	-3,7	-1,0	-1,0	-1,0	-1,0
UEMOA	-2,8	6,7	-2,2	-2,0	-3,7	-3,3	-3,3	-3,5	-3,4	-3,6
Recettes publiques (base engagements, hors dons)										
Bénin	16,8	16,8	20,6	19,4	20,0	20,7	21,1	21,8	22,4	22,6
Burkina Faso	12,8	13,0	13,6	13,3	13,2	13,6	14,2	14,5	14,8	15,2
Côte d'Ivoire	17,0	18,4	19,2	18,9	19,0	18,6	18,8	19,0	19,6	19,8
Guinée-Bissau	17,6	19,0	14,6	16,8	14,1	14,9	15,4	15,6	16,3	16,6
Mali	17,5	17,3	16,6	15,5	16,8	17,0	17,7	18,2	18,3	18,3
Niger	10,6	13,0	15,2	18,4	13,0	13,6	13,8	13,6	14,8	14,2
Sénégal	17,9	18,8	20,7	19,1	18,4	18,6	19,0	19,3	19,7	20,0
Togo	15,7	16,9	17,0	17,1	19,4	17,4	18,2	18,2	18,2	18,2
UEMOA	16,2	17,1	18,2	17,8	17,5	17,5	17,9	18,2	18,7	18,8
Dépenses publiques										
Bénin	21,1	19,5	22,4	22,9	29,7	25,9	26,9	27,0	27,1	27,1
Burkina Faso	22,4	24,3	25,8	21,7	27,0	25,3	24,7	24,6	24,5	24,3
Côte d'Ivoire	19,9	20,8	20,5	21,1	20,6	22,1	23,1	24,3	25,6	26,1
Guinée-Bissau	42,0	38,8	40,2	38,8	56,7	54,1	53,3	52,3	51,3	50,5
Mali	24,6	24,9	24,5	21,2	26,3	24,7	23,3	24,3	24,2	24,3
Niger	20,2	19,8	23,4	22,8	23,6	22,5	23,2	22,2	22,1	21,8
Sénégal	23,8	26,9	27,3	26,3	26,1	25,2	25,5	25,9	26,2	26,5
Togo	20,4	22,1	20,6	19,7	24,1	23,7	23,5	23,5	23,5	23,5
UEMOA	21,8	22,8	23,5	22,6	24,6	24,1	24,4	24,9	25,3	25,5

Tableau 6. UEMOA : Soldes extérieurs, 2005–2014

(en pourcentage du PIB)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
					Est.	Projection				
Exportations de biens et de services										
Benin	12,9	12,5	16,8	15,9	13,2	12,8	12,8	12,8	13,0	13,0
Burkina Faso	1,2	1,3	1,4	1,5	1,4	1,4	1,4	1,4	1,3	1,3
Côte d'Ivoire	51,1	52,7	47,8	46,5	43,3	42,2	40,3	39,6	40,1	40,7
Guinea-Bissau	31,3	18,7	28,0	29,8	30,2	27,3	28,5	26,0	26,1	26,1
Mali	24,5	30,0	26,6	25,0	24,7	23,3	21,6	21,0	20,0	19,7
Niger	16,8	16,4	17,6	19,0	18,8	19,6	19,9	25,0	24,4	24,5
Senegal	27,0	25,6	25,5	24,9	23,1	23,7	23,9	23,7	23,5	23,2
Togo	36,9	24,7	26,3	23,5	21,3	21,6	29,9	30,2	30,5	30,9
WAEMU	30,6	30,8	29,1	28,1	26,4	26,0	25,4	25,4	25,4	25,5
Importations de biens et de services										
Bénin	-22,3	-22,7	-31,6	-29,6	-29,9	-25,6	-24,6	-24,1	-23,6	-23,2
Burkina Faso	-18,9	-18,6	-18,1	-19,7	-19,6	-21,1	-20,0	-19,2	-18,7	-18,1
Côte d'Ivoire	-43,6	-42,4	-41,9	-38,8	-34,0	-35,0	-35,4	-36,1	-38,3	-39,8
Guinée-Bissau	-45,2	-46,7	-44,6	-49,9	-52,0	-49,0	-48,9	-49,6	-49,7	-49,9
Mali	-33,4	-35,1	-35,6	-35,9	-32,9	-33,1	-32,8	-32,1	-31,4	-30,6
Niger	-31,1	-29,5	-29,8	-36,1	-42,1	-44,1	-43,5	-40,2	-39,7	-32,2
Sénégal	-42,4	-43,1	-47,9	-47,4	-43,1	-41,9	-41,0	-40,8	-41,3	-41,2
Togo	-40,7	-37,2	-40,0	-41,0	-38,4	-40,4	-39,4	-39,5	-39,7	-39,4
UEMOA	-36,2	-35,8	-37,5	-36,9	-34,4	-34,6	-34,2	-33,9	-34,4	-34,0
Solde des transactions courantes (hors dons)										
Bénin	-5,5	-4,6	-9,3	-8,4	-12,3	-8,4	-7,5	-6,9	-6,4	-6,0
Burkina Faso	-11,7	-9,6	-8,3	-12,0	-9,1	-10,9	-8,9	-7,3	-6,8	-6,1
Côte d'Ivoire	0,2	2,8	-0,7	2,4	24,6	1,1	-1,0	-2,2	-3,3	-4,0
Guinée-Bissau	-0,4	-10,2	9,5	-3,3	-3,1	-4,5	-3,1	-6,3	-6,2	-6,4
Mali	-8,6	-4,2	-7,8	-8,4	-7,3	-7,6	-8,9	-8,4	-8,4	-7,9
Niger	-8,9	-8,6	-7,8	-13,3	-21,2	-22,0	-21,1	-13,3	-13,6	-5,1
Sénégal	-7,7	-9,5	-11,8	-12,3	-11,7	-10,8	-10,0	-9,8	-10,2	-10,4
Togo	7,8	-2,9	-3,9	-6,6	-6,9	-8,2	0,5	0,3	0,0	0,2
UEMOA	-6,0	-5,2	-7,9	-7,9	-8,0	-8,5	-8,8	-8,5	-8,9	-8,3
Solde des transactions courantes (dons compris)										
Bénin	-5,5	-4,6	-9,3	-8,4	-12,6	-8,6	-7,7	-7,1	-6,5	-6,2
Burkina Faso	-11,7	-9,6	-8,3	-11,9	-9,1	-10,9	-8,8	-7,3	-6,8	-6,1
Côte d'Ivoire	0,2	2,8	-0,7	2,4	3,5	1,1	-1,0	-2,2	-3,3	-4,0
Guinée-Bissau	-0,4	-10,2	9,5	-3,3	-3,1	-4,5	-3,1	-6,3	-6,2	-6,4
Mali	-8,6	-4,2	-7,8	-8,4	-7,3	-7,6	-8,9	-8,4	-8,4	-7,9
Niger	-8,9	-8,6	-7,8	-13,3	-21,2	-22,0	-21,1	-13,3	-13,6	-5,1
Sénégal	-7,7	-9,5	-11,8	-12,3	-11,7	-10,8	-10,0	-9,8	-10,2	-10,4
Togo	7,8	-2,9	-3,9	-6,6	-6,9	-8,2	0,5	0,3	0,0	0,2
UEMOA	-5,0	-4,3	-6,4	-6,8	-6,9	-7,5	-7,3	-6,6	-6,9	-6,1

Sources : FMI, base de données du Département Afrique; et estimations des services.



Tableau 7. UEMOA : Dette publique extérieure, 2005–2014

(en pourcentage du PIB)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
					Est.	Projection				
Bénin	13,0	10,8	12,3	12,1	15,2	16,7	17,6	18,5	18,5	18,5
Burkina Faso	38,9	21,1	19,8	19,6	24,1	26,7	28,2	29,5	29,5	29,5
Côte d'Ivoire	55,4	59,2	53,7	43,8	40,6	37,3	34,4	29,7	29,7	29,7
Guinée-Bissau	340,0	322,5	269,7	225,3	237,9	90,8	84,2	77,7	77,7	77,7
Mali	46,9	9,9	11,9	13,6	16,1	16,9	21,4	23,2	23,2	23,2
Niger	51,6	15,8	16,0	14,0	16,4	16,9	18,9	19,4	19,4	19,4
Sénégal	40,2	18,5	19,0	18,2	24,4	25,3	25,2	25,5	25,5	25,5
Togo	10,3	10,9	84,1	51,9	53,2	29,9	4,9	4,3	4,3	4,3
UEMOA	44,3	30,7	32,3	27,2	29,1	26,9	26,0	25,1	25,1	25,1

Sources : FMI, base de données du Département Afrique.



Tableau 8. UEMOA : Critères de convergence, 2005–2014

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
					Est.	Projection				
Critères de premier rang										
Solde budgétaire de base/PIB ($\geq 0\%$) 1/										
Bénin	-1,6	-0,1	2,9	-1,1	-5,7	-1,3	-0,8	-0,3	0,2	0,2
Burkina Faso	-3,6	-4,5	-5,8	-5,0	-6,8	-5,0	-3,6	-3,4	-2,5	-2,6
Côte d'Ivoire	-1,6	-1,6	-0,6	-1,6	-0,7	-1,3	-1,3	-1,8	-1,8	-1,9
Guinée-Bissau	-11,0	-9,1	-13,5	-9,4	-11,2	-10,1	-9,9	-9,8	-9,3	-9,1
Mali	-1,2	-0,4	-1,2	-1,2	-2,3	-1,5	0,6	0,0	0,2	0,1
Niger	-1,5	-1,0	-0,2	1,9	-3,6	-2,5	-2,1	2,2	2,0	1,2
Sénégal	-1,0	-4,4	-2,3	-2,2	-3,3	-2,1	-1,8	-1,4	-1,1	-0,8
Togo	-3,1	-3,8	-2,8	-0,8	-1,5	-2,9	-0,3	-0,3	-0,3	-0,3
UEMOA	-1,9	-2,4	-1,6	-1,8	-3,2	-2,3	-1,5	-1,2	-0,9	-1,0
<i>Nbre de pays qui ne l'observent pas</i>	8	8	7	7	8	8	7	6	5	5
Inflation moyenne des prix à la consommation ($\leq 3\%$)										
Bénin	5,4	3,8	1,3	8,0	4,0	2,8	2,8	2,8	2,8	2,8
Burkina Faso	6,4	2,4	-0,2	10,7	3,4	2,3	2,0	2,0	2,0	2,0
Côte d'Ivoire	3,9	2,5	1,9	6,3	5,9	3,2	2,9	2,7	2,5	2,5
Guinée-Bissau	3,3	0,7	4,6	10,4	0,4	2,5	2,8	2,6	2,6	2,6
Mali	6,4	1,5	1,5	9,1	2,5	2,1	2,0	2,1	2,0	2,3
Niger	7,8	0,1	0,1	11,3	4,8	2,3	2,0	2,0	2,0	2,0
Sénégal	1,7	2,1	5,9	5,8	-0,9	1,8	2,2	2,2	2,2	2,2
Togo	6,8	2,2	1,0	8,4	2,8	2,1	2,5	2,5	2,5	2,5
UEMOA	4,8	2,2	2,0	8,0	3,4	2,5	2,4	2,4	2,3	2,3
<i>Nbre de pays qui ne l'observent pas</i>	7	1	2	8	4	1	0	0	0	0
Dettes totales/PIB ($\leq 70\%$)										
Bénin	13,6	10,2	11,6	13,1	15,0	16,4	17,4	18,3	19,1	19,8
Burkina Faso	40,9	20,0	18,6	21,0	24,0	27,3	29,1	30,4	32,3	34,3
Côte d'Ivoire	112,7	101,8	90,7	85,4	85,3	83,9	82,1	79,9	78,0	75,8
Guinée-Bissau	357,6	306,7	253,8	243,6	243,5	94,3	87,7	81,0	74,6	68,6
Mali	49,3	21,4	20,7	22,9	25,4	26,8	28,1	29,0	30,0	30,6
Niger	54,3	15,0	15,1	15,1	17,0	18,0	20,0	20,4	21,7	22,9
Sénégal	62,0	39,8	41,8	44,9	52,5	54,3	54,8	55,3	56,1	57,3
Togo	10,8	10,4	79,1	56,1	54,5	30,7	5,0	4,3	3,7	3,0
UEMOA	66,9	48,4	47,8	46,0	48,5	47,2	46,2	45,8	46,0	46,1
<i>Nbre de pays qui ne l'observent pas</i>	2	2	3	2	2	2	2	2	2	1
Variation des arriérés intérieurs (≤ 0)										
Bénin	-19	-15	-48	-15	-20	-15
Burkina Faso	0	0	0	0	0	0
Côte d'Ivoire	-35	3	-50	-50	-71	-55
Guinée-Bissau	4	8	7	0	-3	-347
Mali	0	0	0	0	-60	0
Niger	-12	-14	-15	-15	-20	0
Sénégal	0	0	0	0	-78	0
Togo	21	-5	11	0	-13	-14
UEMOA	-42	-23	-96	-80	-265	-431
<i>Nbre de pays qui ne l'observent pas</i>	2	2	2	0	0	0
Variation des arriérés extérieurs (≤ 0)										
Bénin	0	0	0	0	0	0
Burkina Faso	0	0	0	0	0	0
Côte d'Ivoire	409	364	272	-289	-2 484	0
Guinée-Bissau	17	12	11	10	-1	-347
Mali	0	0	0	0	0	0
Niger	0	0	0	0	0	0
Sénégal	0	0	0	0	0	0
Togo	40	40	39	14	0	-14
UEMOA	467	416	321	-265	-2 485	-361
<i>Nbre de pays qui ne l'observent pas</i>	3	3	3	2	0	0
Non observations des crit. de 1er rang	22	16	17	19	14	11	9	8	7	6

1/ Recettes moins dépenses, hors dépenses en capital financées sur ressources extérieures.



Tableau 8. UEMOA : Critères de convergence, 2005–2014(fin)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
					Est.	Projection				
Critères de second rang										
Salaires et traitements/recettes budgétaires (≤ 35%)										
Bénin	39,0	35,6	32,0	35,6	43,0	46,4	33,2	31,1	29,4	28,4
Burkina Faso	42,0	44,1	46,3	44,7	49,6	47,3	44,5	42,9	41,2	40,3
Côte d'Ivoire	45,0	42,1	43,6	43,4	42,1	40,7	39,4	37,7	36,1	35,9
Guinée-Bissau	115,9	111,0	116,5	106,6	115,9	113,4	109,6	104,0	99,3	93,7
Mali	30,9	30,9	33,4	35,8	36,0	34,9	33,3	32,4	33,0	32,9
Niger	34,8	33,4	31,0	29,8	29,4	30,0	29,5	23,7	22,8	23,3
Sénégal	30,0	31,0	30,1	32,0	35,1	32,4	31,8	31,2	30,8	30,3
Togo	30,4	33,1	32,8	32,7	36,2	35,6	36,7	36,7	36,7	36,7
UEMOA	38,4	37,6	37,9	38,5	40,4	39,4	36,8	35,1	34,0	33,6
<i>Nbre de pays qui ne l'observent pas</i>	4	4	3	5	7	5	4	4	4	4
Dépenses en capital financées sur ressources intérieures/recettes budgétaires (≥ 20%)										
Bénin	22,9	12,8	19,1	20,6	46,0	33,6	28,7	29,5	29,9	31,0
Burkina Faso	44,0	43,5	43,3	45,1	56,0	45,7	40,8	41,5	36,5	40,5
Côte d'Ivoire	10,7	15,1	12,5	14,1	12,7	16,9	18,2	20,4	22,8	21,7
Guinée-Bissau	9,1	10,7	12,0	7,7	10,9	19,2	21,5	21,0	20,1	19,4
Mali	22,0	23,4	33,1	23,5	26,3	22,7	19,1	24,0	24,3	25,1
Niger	28,1	25,3	31,6	34,4	35,6	34,4	34,4	26,6	31,3	34,8
Sénégal	34,1	36,9	36,0	28,9	31,4	32,6	32,4	32,1	33,3	34,2
Togo	8,4	13,1	7,1	10,6	22,3	21,7	11,5	11,5	11,5	11,5
UEMOA	23,8	24,8	26,1	24,9	30,5	28,4	26,6	27,3	28,0	29,0
<i>Nbre de pays qui ne l'observent pas</i>	3	4	4	3	2	2	3	1	1	2
Solde des transactions courantes, hors dons/PIB (≥ -5%)										
Bénin	-5,5	-4,6	-9,3	-8,4	-12,3	-8,4	-7,5	-6,9	-6,4	-6,0
Burkina Faso	-11,7	-9,6	-8,3	-12,0	-9,1	-10,9	-8,9	-7,3	-6,8	-6,1
Côte d'Ivoire	0,2	2,8	-0,7	2,4	24,6	1,1	-1,0	-2,2	-3,3	-4,0
Guinée-Bissau	-0,4	-10,2	9,5	-3,3	-3,1	-4,5	-3,1	-6,3	-6,2	-6,4
Mali	-8,6	-4,2	-7,8	-8,4	-7,3	-7,6	-8,9	-8,4	-8,4	-7,9
Niger	-8,9	-8,6	-7,8	-13,3	-21,2	-22,0	-21,1	-13,3	-13,6	-5,1
Sénégal	-7,7	-9,5	-11,8	-12,3	-11,7	-10,8	-10,0	-9,8	-10,2	-10,4
Togo	7,8	-2,9	-3,9	-6,6	-6,9	-8,2	0,5	0,3	0,0	0,2
UEMOA	-6,0	-5,2	-7,9	-7,9	-8,0	-8,5	-8,8	-8,5	-8,9	-8,3
<i>Nbre de pays qui ne l'observent pas</i>	5	4	5	6	6	6	5	6	6	6
Recettes budgétaires/PIB (≥ 17%)										
Bénin	14,4	15,3	16,8	17,1	17,4	17,8	18,1	18,8	19,4	19,5
Burkina Faso	11,8	12,0	12,5	12,2	12,1	12,5	13,0	13,3	13,6	13,9
Côte d'Ivoire	14,5	15,4	15,5	15,6	16,2	15,9	16,1	16,3	16,8	16,9
Guinée-Bissau	11,5	11,1	10,3	10,2	8,9	9,1	9,2	9,4	9,8	10,2
Mali	15,4	14,9	14,2	13,3	14,4	14,7	15,4	15,8	15,9	15,9
Niger	10,2	10,7	11,5	11,7	12,5	13,0	13,3	13,0	14,2	13,6
Sénégal	18,5	18,8	20,1	18,3	18,3	18,5	18,9	19,2	19,5	19,8
Togo	14,6	15,4	16,4	16,4	16,0	16,6	17,4	17,4	17,4	17,4
UEMOA	14,6	15,1	15,6	15,1	15,5	15,6	16,0	16,3	16,7	16,8
<i>Nbre de pays qui ne l'observent pas</i>	7	7	7	6	6	6	5	5	5	5
Total non observations des critères										
Bénin	5	5	3	4	4	3	4	4	3	3
Burkina Faso	5	4	4	5	5	4	6	6	6	6
Côte d'Ivoire	7	7	6	6	6	6	7	6	6	6
Guinée-Bissau	8	8	8	7	5	5	6	7	7	7
Mali	4	2	3	5	4	3	5	4	4	4
Niger	4	3	3	3	4	3	5	4	4	4
Sénégal	2	2	3	3	3	2	4	4	4	4
Togo	6	4	6	6	4	4	5	5	5	5

Sources : UEMOA; BCEAO; et estimations des services du FMI.

1/ Recettes totales hors dons moins dépenses totales, hors dépenses en capital financées sur ressources extérieures.



Tableau 9. UEMOA : Termes de l'échange, 2005–2014

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
					Est.	Projection				
	(2000 = 100)									
Bénin	72,1	76,5	52,0	58,1	58,7	61,4	64,3	67,2	69,7	71,9
Burkina Faso	75,5	84,7	83,5	81,7	90,1	84,7	85,0	85,7	85,0	85,5
Côte d'Ivoire	96,0	103,6	107,7	131,1	143,6	139,4	134,6	131,0	126,5	126,7
Guinée-Bissau	67,4	65,7	84,1	85,4	89,8	88,3	86,3	85,1	83,7	82,3
Mali	80,8	95,1	99,7	109,4	136,9	126,4	125,4	125,4	122,8	120,2
Niger	105,7	111,2	138,5	167,2	175,3	174,9	176,5	173,3	173,1	173,7
Sénégal	96,3	106,8	96,9	104,1	94,6	94,6	94,6	93,6	92,6	92,1
Togo	142,2	121,0	108,7	104,8	105,1	134,3	124,3	122,4	120,6	119,9
UEMOA	96,4	104,8	103,2	116,0	123,6	122,1	120,9	119,9	118,2	118,3
	(variation en pourcentage)									
Bénin	-12,1	6,1	-32,0	11,6	1,1	4,5	4,8	4,5	3,7	3,2
Burkina Faso	-26,2	12,1	-1,4	-2,1	10,2	-6,0	0,4	0,8	-0,8	0,6
Côte d'Ivoire	-8,1	7,9	4,0	21,7	9,6	-2,9	-3,5	-2,7	-3,4	0,1
Guinée-Bissau	-26,0	-2,4	27,9	1,6	5,1	-1,6	-2,4	-1,3	-1,7	-1,7
Mali	-16,3	17,8	4,9	9,7	25,1	-7,7	-0,8	0,1	-2,1	-2,1
Niger	4,9	5,2	24,6	20,7	4,8	-0,2	0,9	-1,8	-0,1	0,3
Sénégal	-1,3	10,9	-9,2	7,4	-9,1	0,0	-0,1	-1,0	-1,1	-0,5
Togo	44,4	-14,9	-10,1	-3,6	0,3	27,8	-7,4	-1,6	-1,4	-0,6
UEMOA	-7,0	8,7	-1,5	12,4	6,6	-1,2	-1,0	-0,8	-1,4	0,1

Sources : FMI, base de données du Département Afrique.



Tableau 10. UEMOA : Taux de change effectifs, 2000–2009

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Taux de change effectif nominal	(2000 = 100)									
Bénin	47,8	48,0	49,2	53,6	55,8	55,6	55,4	56,4	57,9	58,1
Burkina Faso	56,6	57,8	60,4	64,7	66,5	66,7	67,1	68,5	70,2	70,8
Côte d'Ivoire	60,3	61,5	63,6	67,6	69,2	68,5	68,2	69,4	71,4	71,7
Guinée-Bissau	30,1	30,4	31,3	33,7	34,9	34,7	34,7	35,1	36,3	37,0
Mali	51,1	51,7	53,1	55,8	57,1	56,9	57,0	58,1	60,5	61,3
Niger	48,4	49,4	50,6	53,9	55,4	55,2	55,2	56,3	58,4	59,0
Sénégal	56,1	56,8	58,2	61,2	62,5	62,4	62,5	63,4	65,5	66,1
Togo	58,8	60,7	62,6	68,1	70,8	70,6	70,5	72,0	75,6	77,9
UEMOA	54,8	55,7	57,5	61,2	62,8	62,6	62,6	63,7	65,8	66,3
	(variation en pourcentage)									
Bénin	-7,1	0,6	2,5	8,8	4,2	-0,4	-0,3	1,8	2,5	0,4
Burkina Faso	-2,5	2,1	4,5	7,1	2,8	0,3	0,6	2,1	2,5	0,8
Côte d'Ivoire	-5,5	2,0	3,3	6,4	2,3	-1,0	-0,4	1,7	3,0	0,3
Guinée-Bissau	-5,9	0,9	2,9	7,8	3,6	-0,7	0,2	1,2	3,3	1,9
Mali	-4,8	1,1	2,7	5,2	2,3	-0,4	0,2	2,0	4,1	1,3
Niger	-4,9	2,0	2,5	6,5	2,8	-0,5	0,0	2,0	3,8	0,9
Sénégal	-4,8	1,2	2,5	5,2	2,0	-0,1	0,2	1,5	3,3	0,9
Togo	-2,2	3,2	3,2	8,7	4,0	-0,3	-0,2	2,2	4,9	3,1
UEMOA	-4,9	1,7	3,1	6,5	2,6	-0,4	0,0	1,8	3,2	0,8
Taux de change effectif réel	(2000 = 100)									
Bénin	76,0	77,9	80,8	87,6	89,6	91,7	92,7	93,6	98,2	102,4
Burkina Faso	61,7	63,6	65,8	69,2	68,7	70,9	71,0	70,6	75,6	76,0
Côte d'Ivoire	69,6	72,0	74,9	80,0	80,9	81,0	80,7	82,1	85,9	85,7
Guinée-Bissau	97,3	98,5	102,6	104,2	105,8	104,0	105,1	108,3	117,5	113,4
Mali	62,9	64,9	68,3	69,1	66,9	69,1	68,2	68,5	74,1	77,4
Niger	70,1	72,2	74,3	75,9	76,1	79,5	77,5	77,6	85,5	89,3
Sénégal	64,6	65,5	67,1	68,8	68,8	68,1	68,0	71,5	74,7	73,2
Togo	79,5	81,3	84,1	87,1	88,1	90,4	89,4	90,2	96,8	98,9
UEMOA	68,0	69,9	72,5	75,9	76,1	77,1	76,8	78,0	79,2	80,0
	(variation en pourcentage)									
Bénin	-5,0	2,5	3,7	8,4	2,3	2,4	1,1	0,9	4,9	4,3
Burkina Faso	-6,1	3,2	3,5	5,1	-0,7	3,2	0,2	-0,6	7,1	0,6
Côte d'Ivoire	-5,6	3,4	4,0	6,9	1,2	0,1	-0,4	1,7	4,6	-0,1
Guinée-Bissau	-0,9	1,3	4,2	1,6	1,5	-1,7	1,1	3,1	8,5	-3,4
Mali	-8,0	3,2	5,2	1,3	-3,1	3,2	-1,3	0,4	8,0	4,5
Niger	-4,8	3,1	2,9	2,0	0,4	4,3	-2,4	0,1	10,2	4,5
Sénégal	-6,6	1,5	2,5	2,5	-0,1	-1,0	-0,2	5,3	4,4	-2,0
Togo	-3,9	2,3	3,4	3,6	1,1	2,6	-1,1	0,9	7,3	2,2
UEMOA	-5,9	2,8	3,7	4,7	0,2	1,4	-0,4	1,5	1,5	1,1

Source : FMI, Information Notice System (INS).

1/ Moyenne pondérée des termes de l'échange.



Tableau 11. UEMOA : Synthèse des projections à moyen terme, 2005–2012

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
					Est.	Projection		
(Variation annuelle en pourcentage)								
Revenu national et prix								
PIB réel	4,5	3,2	3,3	4,0	2,8	3,9	4,8	5,9
PIB réel par habitant	1,6	0,3	0,5	1,1	0,3	1,2	1,9	3,0
PIB nominal	8,2	6,5	6,8	12,0	4,5	5,9	6,8	8,3
Prix à la consommation (moyenne)	4,8	2,2	2,0	7,4	1,2	2,5	2,4	2,4
(en pourcentage du PIB)								
Comptes nationaux								
Épargne intérieure brute	13,5	13,5	12,2	13,1	21,3	14,4	15,3	16,4
Investissement intérieur brut	16,8	17,4	18,0	18,7	20,2	21,2	22,1	22,6
dont: investissement public	6,0	6,1	6,7	5,7	7,2	7,5	8,5	8,8
Écart de ressources	-3,3	-3,9	-5,9	-5,7	1,0	-6,8	-6,7	-6,3
Administration centrale								
Recettes publiques totales, hors dons	16,2	17,1	18,2	17,8	17,5	17,5	17,9	18,2
Dépenses publiques	21,8	22,8	23,5	22,6	24,6	24,1	24,4	24,9
Solde budgétaire global, hors dons	-5,6	-5,8	-5,3	-4,9	-7,1	-6,6	-6,4	-6,7
Dons officiels	2,8	12,5	3,1	2,9	3,3	3,2	3,2	3,2
Solde budgétaire global, dons compris	-2,8	6,7	-2,2	-2,0	-3,7	-3,3	-3,3	-3,5
Secteur extérieur								
Exportations de biens et services	30,6	30,8	29,1	28,1	26,4	26,0	25,4	25,4
Importations de biens et services	-36,2	-35,8	-37,5	-36,9	-34,4	-34,6	-34,2	-33,9
Solde trans. courantes, hors dons	-6,0	-5,2	-7,9	-7,9	-8,0	-8,5	-8,8	-8,5
Solde trans. courantes, dons compris	-5,0	-4,3	-6,4	-6,8	-6,9	-7,5	-7,3	-6,6
Dette publique extérieure	44,3	30,7	32,3	27,2	29,1	26,9	26,0	25,1
Pour mémoire:								
PIB nominal (en milliards FCFA)	24 344	25 901	27 633	30 879	32 242	34 124	36 434	39 429

Sources: FMI, base de données des Perspectives de l'économie mondiale, déc. 2005; et estimations et projections des services.



Tableau 12. UEMOA : Situation monétaire, 2005–2010

	2005	2006	2007	2008	2009	2009	2009	2010
	Dec	Dec	Dec	Dec	Mar	Jun	Proj	Proj
	(en milliards de francs CFA)							
Avoirs extérieurs nets	3 236	3 812	4 521	4 536	4 403	4 342	4 783	4 843
Avoirs intérieurs nets	4 932	5 130	5 621	6 632	6 708	7 119	5 202	5 711
Crédit intérieur	4 603	4 701	5 337	6 080	6 252	6 468	4 651	5 160
Crédit net à l'État	691	456	431	453	648	797	908	1 078
Crédit net à l'économie	3 912	4 246	4 905	5 627	5 604	5 670	3 743	4 082
Créances sur secteur privé	3 911	4 245	4 904	5 626	5 603	5 668	3 742	4 081
Créances sur autres inst. financières	1	1	1	1	1	2	1	1
Autres postes, net	329	429	284	552	457	651	552	552
Monnaie au sens large	6 305	6 976	8 301	9 020	8 979	9 221	9 985	10 554
Monnaie	4 261	4 719	5 596	5 989	5 831	5 929	6 630	7 008
<i>dont</i> : circulation fiduciaire	2 036	2 229	2 544	2 776	2 659	2 575	3 073	3 249
Quasi-monnaie	2 044	2 257	2 705	3 031	3 148	3 292	3 355	3 546
Engagements extérieurs à long terme	44	59	59	62	74	72	72	72
Autres postes, net	-329	-429	-284	-552	-457	-651	-547	n.a.
	(pourcentage de variation en glissement annuel)							
Avoirs extérieurs nets	3,7	17,8	18,6	0,3	1,9	-4,3	5,4	1,3
Avoirs intérieurs nets	11,7	4,0	9,6	18,0	10,0	7,4	-21,6	9,8
Crédit intérieur	10,2	2,1	13,5	13,9	8,6	6,4	-23,5	10,9
Crédit net à l'État	4,8	-34,0	-5,3	5,0	91,5	76,0	100,4	18,7
Crédit net à l'économie	11,2	8,5	15,5	14,7	3,5	0,8	-33,5	9,1
Créances sur secteur privé	11,3	8,5	15,5	14,7	3,5	0,8	-33,5	9,1
Créances sur autres inst. financières	-11,0	-10,8	0,0	0,0	0,0	90,9	0,0	0,0
Autres postes, net	36,6	30,3	-33,7	94,1	32,6	18,1	0,0	0,0
Monnaie au sens large	8,3	10,7	19,0	8,7	6,3	2,2	10,7	5,7

Source: FMI, *International Financial Statistics*.



Tableau 13. UEMOA : Comptes résumés de la banque centrale, 2005–2010

(en milliards de francs CFA)

	2005		2006		2007		2008		2009		2010	
	Sep	Dec	Sep	Dec	Sep	Dec	Sep	Dec	Sep	Proj	Proj	Proj
Avoirs extérieurs nets	3 024	3 090	3 553	3 629	4 195	4 338	4 288	4 426	4 435	4 583	4 643	4 643
Avoirs extérieurs bruts	3 731	3 736	3 964	4 030	4 695	4 796	4 825	5 030	5 616	5 640	5 700	5 700
Engagements extérieurs	707	646	411	401	500	458	537	603	1 181	1 056	1 056	1 056
Avoirs intérieurs nets	737	814	476	475	230	101	106	-563	509	-307	-212	-212
Crédit net à l'État	464	538	137	146	-138	-30	-63	-14	210	301	324	324
Créances sur l'administration centrale	885	870	538	517	514	496	530	560	1 062	1 069	1 124	1 124
Dépôts de l'administration centrale	420	332	401	371	652	526	593	574	851	768	800	800
Créances nettes sur banques et autres inst. financier	3	12	3	25	38	129	227	366	256	307	379	379
Créances nettes sur bques créatrices de monnaie	2	11	1	24	37	128	226	365	255	306	379	379
Créances nettes sur autres inst. financières	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Autres postes, net	270	265	336	304	330	3	-58	-915	43	-915	-915	-915
Base monétaire	2 623	2 730	2 814	2 923	3 216	3 487	3 435	3 863	3 871	4 276	4 432	4 432
dont: circulation fiduciaire	1 780	2 036	1 931	2 229	2 157	2 544	2 411	2 776	2 569	3 073	3 249	3 249
Pour mémoire:												
Engagements intérieurs à court terme	▼ 3 167	3 133	3 357	3 429	3 923	4 027	4 065	4 396	4 493
Ratio de couverture des réserves 1/	118	119	118	118	120	119	119	114	125

Source: FMI, *International Financial Statistics*.

1/ Réserves officielles brutes divisées par les engagements intérieurs à court terme.



Tableau 14. UEMOA : Comptes résumés des banques commerciales, 2005–09

(en milliards de francs CFA)

	2005		2006		2007		2008		2009	
	Sep	Dec	Sep	Dec	Sep	Dec	Sep	Dec	Sep	Dec
Réserves	823	651	813	649	992	878	923	973	1 193	
Avoirs extérieurs nets	92	146	36	183	-41	184	60	33	-47	
Avoirs extérieurs bruts	505	495	473	597	561	617	608	608	535	
Engagements extérieurs	414	349	437	414	602	433	548	575	582	
Avoirs intérieurs nets	3 868	4 107	4 324	4 661	5 167	5 618	5 999	6 195	6 816	
Crédit net à l'État	87	119	259	286	436	417	468	368	652	
Créances sur l'administration centrale	847	877	981	1 053	1 377	1 413	1 472	1 399	1 610	
Dépôts de l'administration centrale	760	758	722	767	941	996	1 004	1 031	958	
Crédit net à l'économie	3 669	3 893	3 929	4 227	4 434	4 888	5 121	5 404	5 657	
Créances sur le secteur privé	3 669	3 893	3 929	4 227	4 434	4 888	5 121	5 404	5 657	
Créances sur autres inst. financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Autres postes, net	111	95	136	149	298	314	411	423	507	
Refinancement net de la banque centrale	-816	-639	-812	-626	-957	-750	-731	-756	-959	
Emprunts	7	12	1	23	36	128	192	217	233	
Réserves	823	651	813	649	992	878	923	973	1 193	
Dépôts	4 097	4 203	4 416	4 685	5 221	5 663	5 819	5 968	6 561	
Dépôts à vue	2 080	2 159	2 204	2 427	2 708	2 958	2 979	2 963	3 269	
Dépôts à terme	2 017	2 044	2 212	2 257	2 514	2 705	2 841	3 005	3 292	
Engagements extérieurs	369	305	386	355	541	375	492	519	510	
Engagements extérieurs à long terme	45	44	51	59	61	59	56	55	72	
Dépôts de l'administration centrale	760	758	722	767	941	996	1 004	1 031	958	
Crédit des autorités monétaires	7	12	1	23	36	128	192	217	233	
Autres postes, net	-111	-95	-136	-149	-298	-314	-411	-423	-507	

Source: FMI, *International Financial Statistics*.

Tableau 15. UEMOA : Avoirs extérieurs de la BCEAO, 2005–09 1/

(en milliards de francs CFA, sauf indication contraire)

	2005 Sep	2005 Dec	2006 Sep	2006 Dec	2007 Sep	2007 Dec	2008 Sep	2008 Dec	2009 Sep
Avoirs extérieurs nets									
Bénin	291	320	397	438	505	523	540	575	509
Burkina Faso	166	163	227	204	433	357	292	296	386
Côte d'Ivoire	581	614	729	783	933	1 005	928	892	890
Guinée-Bissau	37	36	38	34	44	45	64	51	61
Guinée-Bissau	37 324	36 053	37 508	34 041	43 831	44 848	64 115	50 788	60 933
Mali	375	398	408	462	468	463	466	420	467
Niger	59	57	140	162	181	236	339	305	290
Sénégal	531	484	591	574	638	649	623	547	693
Togo	96	83	147	155	181	165	166	195	159
Non attribués	889	935	875	817	812	895	882	1 008	933
BCEAO	3 024	3 090	3 553	3 629	4 195	4 338	4 299	4 288	4 389
Avoirs extérieurs									
Bénin	337	365	412	454	532	539	562	601	543
Burkina Faso	254	244	285	276	515	459	411	407	527
Côte d'Ivoire	740	762	850	896	1 057	1 123	1 056	1 024	1 117
Guinée-Bissau	48	44	43	41	48	50	69	57	67
Guinée-Bissau	47 887	44 380	43 006	40 854	48 399	50 301	68 616	56 864	67 385
Mali	459	475	436	483	489	484	497	452	503
Niger	133	139	166	185	213	264	369	335	336
Sénégal	711	662	694	665	754	740	768	649	863
Togo	153	108	202	187	228	195	234	266	243
Non attribués	896	936	876	843	859	941	912	1 034	982
BCEAO	3 731	3 736	3 964	4 030	4 695	4 796	4 878	4 825	5 181
Engagements extérieurs									
Bénin	47	45	15	16	27	16	22	26	33
Burkina Faso	88	81	58	72	82	102	119	111	141
Côte d'Ivoire	160	149	121	114	124	118	128	132	227
Guinée-Bissau	11	8	5	7	5	5	5	6	6
Guinée-Bissau	10 563	8 327	5 498	6 813	4 568	5 453	4 501	6 077	6 452
Mali	84	77	27	21	20	21	31	32	36
Niger	74	81	26	22	32	28	30	30	45
Sénégal	180	178	103	90	117	90	144	102	170
Togo	56	25	55	32	47	30	69	72	84
Non attribués	7	1	1	26	47	46	30	26	49
BCEAO	707	646	411	401	500	458	579	537	792
Pour mémoire:									
Engagements intérieurs court ter ¹	3 167	3 133	3 357	3 429	4 107 ¹	4 204	4 396	4 250	4 712
Ratio couverture (%) 2/	117,8	119,2	118,1	117,5	114,3	114,1	111,0	113,5	110,0

Source: FMI, *International Financial Statistics*.

1/ BCEAO.

2/ Réserves officielles brutes divisées par les engagements intérieurs à court terme.



Tableau 16. UEMOA: Situation monétaire par pays, 2005–09
(en milliards de francs CFA)

	2005	2005	2006	2006	2007	2007	2008	2008	2009
	Sep.	Dec.	Sep.	Dec.	Sep.	Dec.	Sep.	Dec.	Sep.
Avoirs extérieurs nets	3 116	3 236	3 589	3 812	4 153	4 521	4 321	4 536	4 367
Bénin	341	375	450	521	595	659	765	689	667
Burkina Faso	171	167	227	222	459	411	332	367	519
Côte d'Ivoire	615	700	798	828	971	1 048	891	1 005	710
Guinée-Bissau	39	35	43	43	43*	50	55	63	70
Mali	397	423	441	531	477	547	435	493	656
Niger	64	70	129	155	163	227	283	283	214
Sénégal	734	666	751	786	774	856	679	757	748
Togo	139	136	198	209	215	201	244	236	257
Non attribué	617	665	552	515	456	522	638	644	526
Avoirs intérieurs nets	4 622	4 932	4 779	5 130	5 378	5 621	6 099	6 632	7 228
Bénin	208	259	204	205	167	211	254	411	517
Burkina Faso	365	388	357	394	299	353	458	490	453
Côte d'Ivoire	1 292	1 381	1 214	1 466	1 492	1 789	1 877	1 992	2 115
Guinée-Bissau	12	18	13	12	21	19	54	24	27
Mali	408	419	357	361	385	467	548	506	391
Niger	167	179	144	130	144	129	103	115	246
Sénégal	784	884	878	956	1 043	1 114	1 242	1 250	1 378
Togo	167	178	165	176	236	248	257	296	304
Non attribué	1 220	1 225	1 447	1 429	1 591	1 291	1 306	1 547	1 798
Crédit net à l'État	567	691	419	456	339	431	338	453	841
Bénin	-81	-76	-141	-160	-260	-288	-228	-182	-78
Burkina Faso	-37	-33	-101	-75	-191	-143	-107	-112	-149
Côte d'Ivoire	387	379	323	345	365	431	415	400	562
Guinée-Bissau	10	11	9	10	11*	12	16	11	7
Mali	-33	-26	-79	-109	-112	-129	-118	-155	-293
Niger	54	71	17	-8	-16	-50	-149	-115	-42
Sénégal	-95	-34	-53	7	46	93	34	28	133
Togo	0	5	5	5	-2	8	-25	79	78
Non attribué	362	394	440	441	498	497	499	500	622
Crédit à l'économie	3 688	3 912	3 945	4 246	4 450	4 905	5 416	5 627	5 840
Bénin	322	375	386	416	460	520	551	624	656
Burkina Faso	446	474	531	541	536	547	633	663	679
Côte d'Ivoire	1 104	1 190	1 072	1 290	1 309	1 532	1 557	1 704	1 706
Guinée-Bissau	3	3	6	6	12*	10	35	18	27
Mali	496	516	525	528	546	619	654	671	730
Niger	114	121	149	159	193	192	262	263	311
Sénégal	1 021	1 036	1 099	1 110	1 160	1 230	1 447	1 440	1 465
Togo	182	195	176	195	235	255	296	243	269
Non attribué	0	0	0	0	0	0	-17	1	-3
Monnaie au sens large 1/	5 921	6 305	6 398	6 976	7 461	8 301	8 444	9 020	9 331
Bénin	548	635	654	727	762	869	1 019	1 100	1 184
Burkina Faso	536	556	584	617	758	764	790	857	971
Côte d'Ivoire	1 907	2 081	2 011	2 295	2 462	2 837	2 767	2 997	2 825
Guinée-Bissau	51	53	56	55	71	69	95	89	96
Mali	804	842	798	892	862	1 015	983	999	1 047
Niger	231	248	273	285	307	356	386	398	459
Sénégal	1 519	1 549	1 629	1 743	1 817	1 970	1 921	2 006	2 127
Togo	306	314	363	385	451	449	500	531	561
Non attribué	20	27	29	-22	-29	-27	-18	41	61

Source: FMI, *International Financial Statistics*.

1/ Le calcul de la circulation fiduciaire dans chaque pays présente de grandes incertitudes, du fait des longs délais dans le tri des billets; ceci entraîne des variations fréquentes, parfois considérables, du calcul de la circulation fiduciaire et des avoirs extérieurs nets des agences nationales de la BCEAO. Ces délais n'affectent pas les données monétaires régionales.



2010

Appendices

Union économique et monétaire
ouest africaine

Appendice I. Relations du FMI avec les pays membres de l'UEMOA (1)

I. STATUT DES PAYS

- Le Sénégal et le Togo ont adhéré au FMI en 1962; le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Niger et le Mali en 1963, et la Guinée-Bissau en 1977. Tous ces membres de l'UEMOA ont accepté les obligations de l'article VIII en juin 1996, à l'exception de la Guinée-Bissau qui les a acceptées le 1^{er} janvier 1997.

II. RELATIONS DES PAYS MEMBRES AVEC LE FMI

- **Bénin:** en août 2005, le Conseil d'administration du FMI a approuvé un accord FEC de trois ans qui a ensuite été prorogé jusqu'à la fin août 2009. Lorsqu'il a achevé la sixième revue en juin 2009, le Conseil d'administration a approuvé une demande de nouvelle augmentation de l'accès de 15 % de la quote-part (environ 14 millions de dollars) pour atténuer l'effet de la crise économique mondiale. La dernière consultation au titre de l'article IV a été achevée en juin 2008. Le Bénin a atteint le point d'achèvement de l'initiative PPTE en mars 2003 et bénéficié d'un allègement de dette au titre de l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM), en janvier 2006.
- **Burkina Faso:** en avril 2007, le Conseil d'administration du FMI a approuvé un accord FEC de trois ans pour soutenir le programme gouvernemental de réforme économique pour les années 2007 à 2010. Le 14 décembre 2009, il a conclu les consultations au titre de l'article IV et la cinquième revue des performances économiques dans le cadre de l'accord FEC. Le Burkina Faso a atteint le point d'achèvement de l'initiative PPTE en avril 2002 et bénéficié d'un allègement de dette au titre de l'IADM en janvier 2006.
- **Côte d'Ivoire:** en mars 2009, le Conseil d'administration du FMI a approuvé un accord FEC de trois ans pour soutenir le programme économique des autorités visant à obtenir une croissance durable, réduire la pauvreté et faire avancer le programme de réformes économiques du pays. Les consultations au titre de l'article IV et la première revue de l'accord FEC ont pris fin le 18 novembre 2009.
- **Guinée-Bissau:** la Guinée-Bissau a atteint le point de décision dans le cadre de l'initiative PPTE en décembre 2000, mais l'accord FEC a accusé un dérapage et expiré sans qu'une revue ait été effectuée. Au cours des deux dernières années, le FMI a apporté son soutien à la Guinée-Bissau par l'intermédiaire de l'aide d'urgence post-conflit (AUPC). Le Conseil d'administration a approuvé la première AUPC en janvier 2008 et la troisième et dernière en juin 2009. Les autorités de la Guinée-Bissau ont sollicité l'aide du FMI pour un programme de réformes à moyen terme.
- **Mali:** le 28 mai 2008, le Conseil d'administration a conclu les consultations 2008 au titre de l'article IV et approuvé un nouvel accord FEC de trois ans. La deuxième revue de l'accord FEC en vigueur a été achevée en juillet 2009. Le Mali a atteint le point d'achèvement de l'initiative PPTE renforcée en mars 2003 et bénéficié d'un allègement de dette au titre de l'IADM en janvier 2006.

Appendice I. Relations du FMI avec les pays membres de l'UEMOA (2)

- **Niger:** le 29 mai 2008, le Conseil d'administration du FMI a approuvé un nouvel accord FEC de trois ans dont il a conclu la deuxième revue en mai 2009. Il a achevé la dernière consultation au titre de l'article IV pour le Niger le 19 décembre 2008. Le Niger a atteint le point d'achèvement de l'initiative PPTE renforcée en avril 2004 et bénéficié d'un allègement de dette au titre de l'IADM en janvier 2006.
- **Sénégal:** le 16 décembre 2009, le Conseil d'administration du FMI a achevé la quatrième revue du programme soutenu par l'Instrument de soutien à la politique économique (ISPE), approuvé en novembre 2007, et la deuxième revue de l'accord au titre de la facilité de protection contre les chocs exogènes (FCE), approuvé en décembre 2008. Le Conseil d'administration a aussi approuvé un accroissement de l'accès aux ressources de cette facilité, porté de 30 à 75 % de la quote-part et une extension de la durée de l'accord la faisant passer de 12 à 18 mois. La dernière consultation au titre de l'article IV a été achevée en juin 2008. Le Sénégal a atteint le point d'achèvement de l'initiative PPTE renforcée en avril 2004 et bénéficié d'un allègement de dette au titre de l'IADM en janvier 2006.
- **Togo:** le Conseil d'administration du FMI a approuvé un nouvel accord FEC de trois ans en faveur du Togo en avril 2008. Il a achevé la troisième revue de l'accord FEC selon la procédure du défaut d'opposition, le 18 novembre 2009, et conclu les consultations au titre de l'article IV et la deuxième revue de l'accord FEC, en avril 2009. Le point de décision dans le cadre de l'initiative PPTE a été atteint en novembre 2008.

III. ÉVALUATIONS DES SAUVEGARDES

- La Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) est la banque centrale de l'Union monétaire ouest africaine (UMOA). La mise à jour de l'évaluation des sauvegardes de la BCEAO est presque achevée. Elle a fait apparaître que celle-ci a toujours des contrôles en place au niveau opérationnel. Son cadre global de gouvernance devrait toutefois être renforcé par l'adjonction d'un comité d'audit pour faire en sorte que le conseil d'administration exerce une surveillance appropriée de la structure de contrôle incluant les mécanismes d'audit et les états financiers. La mise en œuvre imminente (en 2010) de la réforme des institutions de l'UEMOA et de la BCEAO devrait permettre d'atteindre cet objectif. Les efforts entrepris pour mettre totalement en œuvre le cadre de communication d'informations reposant sur les normes internationales d'information financière (IFRS) devraient aussi être poursuivis.

IV. RÉGIME DE CHANGE

- La monnaie régionale est le franc CFA. Celui-ci était rattaché au franc français de 1948 à 1999. Depuis le 1^{er} janvier 1999, il est arrimé à l'euro au taux de 655,957 francs CFA pour un euro.

Appendice I. Relations du FMI avec les pays membres de l'UEMOA (3)

V. ENTRETIENS AU NIVEAU RÉGIONAL

- Des entretiens ont lieu chaque année au niveau régional dans le contexte des consultations au titre de l'article IV. Avec la décision du Conseil d'administration (décision n° 13656-(06/1)) du 6 janvier 2006, les entretiens avec l'UEMOA sont devenus partie intégrante des consultations au titre de l'article IV menées avec les pays membres de l'UEMOA.

VI. PARTICIPATION AUX PESF ET RAPPORTS SUR L'OBSERVATION DES NORMES ET CODES (RONC)

- Un PESF a été réalisé pour la région de l'UEMOA en 2007/2008. Des PESF de suivi par pays ont été réalisés pour le Mali et le Burkina Faso en 2008 et pour le Niger et la Côte d'Ivoire en 2009. Le Sénégal a fait l'objet, en 2001, d'un PESF qui a été actualisé en 2004.

VII. ASSISTANCE TECHNIQUE À L'UEMOA ET LA BCEAO

- L'AFRITAC ne fournit une assistance technique directe ni à l'UEMOA ni à la BCEAO. L'assistance technique offerte aux divers pays de l'UEMOA couvre toutefois les politiques définies au niveau régional.
- La BCEAO n'a bénéficié, ces dernières années, d'aucune assistance technique du Département des marchés monétaires et de capitaux (MCM) du FMI.

2000	Mission du Département des finances publiques (FAD) auprès de l'UEMOA sur l'harmonisation de l'imposition des produits pétroliers
2000	Trois missions du FAD auprès de l'UEMOA sur l'administration fiscale
2001	Visites de membres du FAD à l'UEMOA pour des ateliers sur les exemptions douanières
2001-02	Deux missions du FAD auprès de l'UEMOA sur la gestion des dépenses publiques
2001-02	Deux missions du FAD auprès de l'UEMOA sur la politique fiscale
2001-03	Conseiller résident en mission de longue durée sur les statistiques de finances publiques
2004	Mission du FAD auprès de l'UEMOA sur les directives pour la gestion des finances publiques (GFP)
2005	Deux missions du FAD auprès de l'UEMOA sur les directives GFP
2005	Séminaire de l'UEMOA sur la fiscalité et le développement
2008-09	Six missions du FAD auprès de l'UEMOA sur les révisions des directives GFP
2009	Une mission du FAD auprès de l'UEMOA sur le programme d'action pour la diffusion et l'application des directives GFP
2010	Une mission du Département des statistiques (STA) auprès de l'UEMOA sur les statistiques de finances publiques



Appendice II. Viabilité extérieure des économies de l'UEMOA (1)

Cette étude constate une légère surévaluation du taux de change

- La viabilité externe a été évaluée dans le présent rapport à l'aide des méthodes du niveau d'équilibre du taux de change effectif réel (TCER), de l'équilibre macroéconomique et de la viabilité externe qui correspondent aux méthodes de prédilection du FMI.¹ Ces trois méthodes concluent à l'existence d'une légère surévaluation du taux de change, un peu plus marquée que celle constatée dans les précédentes évaluations des services du FMI.²
- La **méthode du TCER d'équilibre (méthode EREER)** repose sur l'estimation économétrique d'une équation du taux de change sur la période 1990-2008. Il apparaît que les fluctuations à long terme du taux de change effectif réel sont induites par les variations des *termes de l'échange* de la région, du *revenu réel par habitant* par rapport à celui des partenaires commerciaux de la région (une mesure indirecte de la productivité relative), de la part de la *consommation* et de l'*investissement du secteur public* dans le PIB (un accroissement de la part de la première entraîne une appréciation du taux de change réel dans la mesure où il se traduit par une augmentation de la demande de biens non exportables par rapport à celle de biens exportables, un accroissement de la part du second a l'effet opposé) et de l'*ouverture* par rapport au reste du monde (une libéralisation unilatérale des échanges peut nécessiter une dépréciation du taux de change réel pour rééquilibrer le solde des transactions courantes). Pour réduire au minimum les incertitudes entourant les estimations des TCER d'équilibre, nous avons appliqué les techniques de cointégration à une seule équation du taux de change agrégée au niveau régional (technique de Johansen) et aux taux de change de sept pays de l'UEMOA (technique des données de panel de Pedroni). Les estimations obtenues à l'aide de ces deux méthodes sont récapitulées dans le tableau II.1.
- La **méthode de l'équilibre macroéconomique (méthode MB)** repose sur le calcul d'un solde courant (CA) sous-jacent, sur la base du taux de change en vigueur, et d'une norme de solde courant reposant sur l'estimation d'une équation du solde courant. Le TCER est évalué en calculant l'ajustement du taux de change nécessaire pour aligner le solde courant sous-jacent sur la norme de solde courant à l'aide de l'élasticité des prix à long terme, déterminée à partir des fonctions des exportations et des importations.

1/ « Methodology for CGER Exchange Rate Assessments » Département des études du FMI, 2006.

2/ Cela actualise l'évaluation de la viabilité externe de 2008 qui a été présentée dans le cadre de la consultation régionale de 2008 (voir la première section du document « WAEMU—Questions générales », SM/08/137). Une étude plus poussée peut être obtenue sur demande (cahokpossi@imf.org). Elle examine aussi les résultats obtenus par les pays de l'UEMOA par rapport aux indicateurs de la compétitivité structurelle comme le rapport sur la compétitivité mondiale, le classement de « Doing Business » et l'indice de développement humain.

3/ L'analyse exclut la Guinée-Bissau qui a adhéré plus récemment à l'Union.

Appendice II. Viabilité externe des économies de l'UEMOA (2)

L'évaluation fait appel aux méthodes du taux de change effectif réel d'équilibre (EREER), de l'équilibre macro-économique (MB) et de la viabilité externe (ES)

Table II.1: Results of Cointegration Estimation

	Johansen	Pedroni
Estimates of the Long Run Coefficients		
ln (terms of trade)	0.3 *	0.09 **
	[1.83]	[2.15]
ln(government consumption)	0.97 ***	0.26 ***
	[8.91]	[4.93]
ln(technological progress)	0.13	0.26 ***
	[1.38]	[6.71]
ln(investment)	-0.33 ***	-0.09 ***
	[-2.83]	[-4.66]
ln(openess)	-0.01	-0.25 ***
	[-0.06]	[-3.35]
Constant	1.89	
ECM coefficients	-0.13 *	
	[-1.92]	

Note: Three, two, and one asterisks, denote statistical significance at the 0.01, 0.05, and 0.10 levels, respectively; t-statistics in brackets

Table II.2: Macroeconomic balance regression estimates

	Dependent variable: CA/GDP	
	Coefficient	Standard Error
Fiscal balance	0.1893	0.0426
Old-age dependency	-0.1234	0.0483
Population growth	-1.0285	0.4035
Oil balance	0.1688	0.0300
Relative income	0.0196	0.0109
Output growth	-0.1570	0.0789
Asia crisis dummy	0.0345	0.0058
Banking crisis dummy	0.0103	0.0065
Financial center dummy	0.0311	0.0037
Lagged CA/GDP	0.3656	0.0883
Constant	-0.0029	0.0039

Source: How to apply CGER methodologies to non-CGER countries, SPR Notes, 2008

Appendice II. Viabilité externe des économies de l'UEMOA (3)

Plusieurs niveaux de référence ont été utilisés pour s'assurer de la robustesse de la méthode de la viabilité externe.

- L'élasticité utilisée dans le présent rapport (-0,65) est tirée de l'étude de Tokarick⁴ et repose sur l'hypothèse rationnelle selon laquelle les pays membres de l'UEMOA sont trop petits pour influencer sur le commerce et les prix mondiaux. On obtient une mesure approximative du solde courant sous-jacent à l'aide d'une projection à moyen terme du solde des transactions courantes (en supposant que le TCER est constant et en lissant les fluctuations à court terme). L'équation du solde courant inclut comme variables explicatives les *soldes budgétaires*, les *exportations nettes de produits pétroliers*, la *croissance relative de la production* (une croissance économique plus forte que celle des partenaires commerciaux a des chances d'aller de pair avec un plus faible solde courant) et les déterminants à long terme de l'investissement, comme le *revenu réel par habitant* (à des niveaux de développement relativement faibles, un accroissement du revenu relatif aura tendance à se traduire par un plus large accès du pays aux capitaux étrangers et le financement de plus gros investissements), ou de l'épargne nationale, comme le *rapport de dépendance économique des personnes âgées* et la *croissance démographique*. L'équation a été estimée (voir le tableau II.2) en appliquant les techniques des données de panel à un échantillon de 45 pays développés, émergents et en développement.
- La **méthode de la viabilité externe (méthode ES)** est analogue à celle de l'équilibre macroéconomique à ceci près que la norme de solde courant est maintenant définie comme le solde courant nécessaire pour stabiliser la position des avoirs extérieurs nets (NFAP) à un niveau de référence. Plusieurs niveaux de référence ont été utilisés pour s'assurer de la robustesse de cette méthode. Les résultats présentés ici sont ceux correspondant au cas le moins favorable (scénario de référence stabilisant la NFAP à son niveau de la fin de 2008) et au scénario le plus favorable (l'autre scénario). Dans cet autre scénario, les stocks nets d'IDE et d'investissements de portefeuille de l'UEMOA atteignent à moyen terme le niveau observé dans la tranche supérieure des pays à revenu intermédiaire (cela est très plausible si les flux d'IDE continuent d'évoluer dans la région comme ils l'ont fait récemment), le niveau d'endettement se maintient au niveau qu'il atteignait à la fin de 2008 (alors que la Côte d'Ivoire, le plus grand pays de la région, devrait voir diminuer son endettement lorsqu'elle atteindra le point d'achèvement de l'initiative PPTE, les autres pays qui ont déjà atteint ce point devraient voir leur endettement extérieur augmenter), et les réserves restent au niveau de l'équivalent de 5 mois d'importations environ. Dans le cadre de ce scénario, la position des avoirs extérieurs nets de l'UEMOA atteindra à moyen terme -55 % du PIB.

4/ Tokarick, Stephen. 2009, « A method for calculating export supply and import demand elasticities », Département des études du FMI.

Appendice II. Viabilité externe des économies de l'UEMOA (4)

Alors que l'écart entre le solde courant sous-jacent et le solde courant qui stabiliserait les NFA semble important, la surévaluation correspondant e du TCER est faible

- Le niveau du solde courant (CA) qui stabiliserait les avoirs extérieurs nets (NFA) au niveau de référence est obtenu par la formule suivante:

$$CA_S = \frac{g - \pi}{(1-g) * (1-\pi)} NFA_S$$

où les NFA sont ceux d'un niveau de référence pour la région, g représente la croissance du PIB réel de la région et π l'inflation à moyen terme aux États-Unis.

- Alors que l'écart entre le solde courant sous-jacent et le solde courant qui stabiliserait les NFA semble important, la surévaluation correspondante du TCER est faible du fait que l'élasticité du solde courant par rapport aux chocs affectant le TCER est relativement forte.

Table II.3: Benchmark NFAPs for External Sustainability Assessment

Benchmark	NFAP	Current Account	
		Underlying	Stabilizing NFAP
(Percent of GDP)			
Baseline: End-2008	-33.2	-7.1	-2.0
Alternative scenario (see description above)	-55	-7.1	-3.4

Table II.4: Summary of overvaluation from different approaches

	2007 Report	2008
EREER Approach		
Single Equation Technique (Johansen)	9.9	11.3
Panel Data Technique (Pedroni)	0.7	3.9
MB Approach		5.1
ES Approach		
Baseline: End-2008		7.7
Alternative scenario (see description above)		5.7



Appendice III. État d'avancement de la mise en œuvre des recommandations du PESF de 2008

Recommandations	État d'avancement de la mise en œuvre
Surveillance et cadre opérationnel du secteur bancaire	
Aligner progressivement les normes prudentielles sur les meilleures pratiques internationales, à savoir: ratio de fonds propres, exposition au risque de crédit et seuil de classement des créances en souffrance	Pas encore mis en œuvre, mais devrait commencer à l'être en 2010
Faire respecter le ratio de fonds propre minimum obligatoire pour encourager les fusions bancaires et mettre un terme à la participation de la BCEAO et des États dans la structure financière des banques	En cours
Renforcer la Commission bancaire de l'UEMOA et la rendre responsable (i) d'une application plus rigoureuse des règlements; (ii) de la mise en place de procédures d'alerte pour une action prudentielle en cas de crise dans un établissement de crédit, et (iii) de l'établissement d'une procédure pour résoudre les crises bancaires surtout lorsqu'elles sont de nature systémique	En cours
Opérations d'open market et marchés des titres publics	
Renforcer l'efficacité du cadre opérationnel de la politique monétaire, par exemple, en groupant les opérations d'open market avec des actifs de premier ordre, en chargeant un comité de surveillance des liquidités bancaires de fournir des prévisions quotidiennes et en ayant des comités nationaux de trésorerie actifs	En cours
Produire des calendriers annuels des émissions fiables	En cours
Émettre par adjudication tous les titres de la dette publique	Mis en œuvre
Mettre en place un réseau d'opérateurs primaires	En cours
Établir un cadre juridique régional pour les opérations de rachat	Pas mis en œuvre
Créer un comité de coordination des émissions d'emprunts d'État, placé sous l'autorité du Conseil des ministres	Pas mis en œuvre
Marché financier et cadre de la comptabilité et de l'audit	
Achever l'étude pour la restructuration du marché et examiner les questions suivantes : (i) nombre d'entreprises pouvant être cotées; (ii) possibilités pour le capital-risque; (iii) possibilité de plateformes partagées par plusieurs Bourses (Nigeria, Ghana); (iv) possibilités offertes par l'épargne institutionnelle, et (v) mesures d'incitation pour attirer l'investissement étranger	Pas mis en œuvre
Aligner progressivement la comptabilité et l'audit des banques sur les normes internationales (IFRS et ISA) tout en maintenant l'information financière conforme aux règles prudentielles	Pas mis en œuvre
Assouplir les exigences comptables pour les entreprises qui souhaitent être cotées en Bourse en ramenant de cinq à trois le nombre d'états financiers devant avoir été contrôlés	Pas mis en œuvre
Encourager la formation à la comptabilité et aux finances publiques dans l'Union, harmoniser les diplômes d'expert-comptable et d'analyste financier et améliorer la qualité de l'information publiée	En cours—devrait être effectif en 2010
Déterminer dans quelles conditions le système de garantie devrait être remplacé par des notations	Pas mis en œuvre
Harmoniser la taxation des titres au sein de l'UEMOA. Revoir la tarification des services en vue de réduire sensiblement le coût des transactions	Pas mis en œuvre – devrait être adopté en 2010
Assouplir ou abolir la limite de 25 % sur le porte de prêts de la BOAD et des autres institutions financières régionales qui peuvent être financées par l'émission d'obligations sur le marché régional.	Pas mis en œuvre – mais en cours d'examen

Déclaration de Laurean Rutayisire sur l'UEMOA

3 mars 2010

1. Les autorités de l'UEMOA, que je représente, tiennent à remercier le Conseil d'administration, la direction et les services du FMI de leur avoir donné l'occasion d'examiner les politiques communes de l'union dans le cadre des consultations régionales de 2010. Les autorités souscrivent dans l'ensemble à l'orientation du rapport des services du FMI, qui reflète fidèlement les entretiens fructueux qui se sont déroulés avec les institutions de l'UEMOA en décembre 2009. L'aide et les conseils du FMI sont précieux pour les autorités, en particulier à un moment où les pays membres de l'UEMOA étudient les moyens de stimuler leur économie après avoir fait face aux conséquences de deux chocs majeurs au moins, à savoir la hausse des prix de l'alimentation et du pétrole, et le ralentissement de l'économie mondiale.
2. Après avoir appliqué diverses mesures pour surmonter les crises, les autorités sont déterminées à opérer des réformes en vue de retrouver les indicateurs économiques d'avant la crise et de consolider les progrès résultant de l'effort déployé pendant des décennies en matière de gestion macroéconomique. La tâche qui s'annonce est gigantesque : il s'agit d'améliorer la viabilité des finances publiques et de réduire la pauvreté, mais aussi d'améliorer la qualité des dépenses pour accélérer la croissance, de renforcer le cadre institutionnel de l'union, d'approfondir le secteur financier, d'améliorer le climat des affaires et d'éliminer les obstacles aux échanges. Dans le communiqué du 14^e sommet des chefs d'État qui s'est tenu à Bamako le 20 février 2010, les autorités de l'UEMOA se sont engagées à s'atteler à cette tâche et à poursuivre l'intégration de l'union.

Évolution récente et politique macroéconomique

3. Contrairement à la crise des prix de l'alimentation et du pétrole, la crise mondiale a eu des retombées relativement limitées sur la région de l'UEMOA. Selon les estimations des services du FMI, la croissance économique n'a ralenti que de 1 % en 2009, pour s'établir à 3 %. La région a bénéficié de termes de l'échange favorables et de la reprise qui se met en place en Côte d'Ivoire. Après être montée à 7,4 % en 2008 du fait de la hausse des prix de l'alimentation et des carburants, l'inflation a été modérée en 2009, à 1,1 %, et en 2010 elle devrait rester proche de l'objectif de 2 % fixé par l'union. Sur le front extérieur, le niveau des réserves de change de l'union est satisfaisant, à 5 mois d'importations.



Déclaration de Laurean Rutayisire sur l'UEMOA

3 mars 2010 (suite)

Politique budgétaire

4. Dans de nombreux pays de l'UEMOA, la politique budgétaire au cours de la période écoulée a été dominée par des mesures visant à atténuer les effets de la hausse des prix de l'alimentation et des carburants en 2007-08. Ces mesures, qui impliquaient pour les pouvoirs publics une perte importante de recettes fiscales, alors que les dépenses étaient en hausse, ont contribué à porter le déficit budgétaire régional de 2 % du PIB en 2008 à 3,7 % en 2009 (y compris les dons). Les autorités sont conscientes de l'effort qu'elles devront déployer pour inverser cette tendance et renforcer la viabilité des finances publiques. Elles partagent l'inquiétude des services du FMI : si l'expansion budgétaire ne prend pas fin en temps voulu, les perspectives de croissance à long terme pourraient en souffrir. Cependant, les autorités tiennent à souligner qu'il est nécessaire de trouver un juste équilibre entre les considérations de stabilité macroéconomique et le financement des dépenses publiques dans les infrastructures, qui sont tout aussi essentielles pour soutenir la reprise. En fait, de nombreux pays de la région ont fait face ces dernières années à de graves pénuries d'électricité qui ont eu des répercussions négatives considérables sur l'économie. Par exemple, le manque de nouveaux investissements dans le secteur de l'énergie en Côte d'Ivoire, qui a provoqué des déficits de production, a entraîné des pannes d'électricité depuis le début de février 2010 et le secteur privé en subit les conséquences ; il ne fait aucun doute que la production intérieure diminuera et que les perspectives de croissance seront révisées à la baisse.
5. **L'accumulation d'arriérés intérieurs** est l'un des principaux enjeux de la politique budgétaire dans la région. C'est pourquoi les autorités ont pris des mesures exceptionnelles en septembre 2009 pour aider les pays à réduire leurs arriérés, notamment le financement direct des pays membres par la banque centrale régionale (BCEAO), après l'allocation générale de DTS du FMI, et l'émission d'obligations publiques qui seront refinancées par la BCEAO en vue du règlement des arriérés. Fin 2009, 700 milliards de francs CFA ont été injectés dans l'économie régionale à la suite de cette action. À terme, nous partageons la préoccupation des services du FMI en ce qui concerne les arriérés intérieurs, notamment pour ce qui est de la menace qu'ils font peser sur le secteur bancaire. Toutefois, pour régler ce problème, il convient de bien déterminer les causes de l'accumulation des arriérés. Pour les services du FMI, il s'agit du manque de coordination des politiques budgétaire et monétaire, de la mauvaise gestion de la liquidité sur le marché financier régional et de la mauvaise gestion des finances publiques. Si nous convenons qu'une combinaison de ces facteurs contribue à l'accumulation d'arriérés intérieurs, nous tenons à souligner que le rééquilibrage budgétaire est la cause principale de l'accumulation d'arriérés intérieurs. En effet, dans un contexte où les ressources sont limitées, le rééquilibrage budgétaire s'est fait au fil des années au détriment des dépenses d'équipement et des paiements aux fournisseurs de l'État, et a donc contribué à l'accumulation d'arriérés intérieurs.



Déclaration de Laurean Rutayisire sur l'UEMOA

3 mars 2010 (suite)

6. À notre avis, l'arbitrage que les autorités doivent effectuer pendant la préparation du budget entre les dépenses à caractère social telles que la masse salariale et les paiements aux fournisseurs privés de l'État constitue la cause principale de l'accumulation d'arriérés intérieurs. Nous pensons que, pour favoriser la reprise après la crise, le FMI devrait aider les autorités à concilier les objectifs apparemment antagoniques du maintien de la viabilité des finances publiques et du soutien à la reprise en réglant les arriérés et donc en injectant de nouvelles ressources dans le secteur privé. Nous convenons avec les services du FMI que le récent plan d'action visant à réduire les arriérés intérieurs de l'État améliorera la liquidité du secteur privé et les bilans des banques commerciales. Les autorités savent qu'il est nécessaire d'améliorer la gestion des finances publiques et, comme les services du FMI l'ont noté, elles ont engagé, avec l'assistance technique de ce dernier, un programme ambitieux de réforme de la gestion des finances publiques dans la région, qui améliorera les procédures, les institutions et les capacités de planification dans le domaine budgétaire. **En ce qui concerne la dette**, nous sommes d'avis que les différentes crises auxquelles des pays ont fait face récemment, en particulier des pays à faible revenu, viennent encore alourdir la charge déjà lourde de la dette publique. Trois pays de l'UEMOA (la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau et le Togo) n'ont pas encore bénéficié de l'initiative PPTE. Les autorités sont d'avis que, étant donné la contrainte que représente le service de la dette pour la politique budgétaire, la communauté financière internationale, et en particulier le FMI et la Banque mondiale, devrait accélérer les processus PPTE/IADM en vue d'accorder un allègement de dette aux pays restants. Cela devrait être un instrument supplémentaire dans l'arsenal de riposte du FMI pour face à la crise mondiale.

Politique monétaire et développement du secteur financier

7. Conformément à la politique de ciblage de l'inflation de la BCEAO, les autorités ont mené une politique monétaire qui a permis de maîtriser l'inflation pendant les hausses des prix de l'alimentation et des carburants. La bonne gestion de cette crise a permis dans l'ensemble à la région de l'UEMOA de ne pas subir d'autres effets secondaires, et de maintenir l'investissement et la croissance. Les autorités surveillent de près l'évolution du taux de change effectif réel. À cet égard, si elles expriment des réserves quant à certaines des hypothèses qui sous-tendent l'évaluation du taux de change effectif réel par les services du FMI, les autorités prennent bonne note de l'avis de ces derniers selon lequel la surévaluation du taux de change effectif réel est modeste et, étant donné la marge d'erreur, ne justifie aucun ajustement. Les autorités sont pleinement conscientes du fait que le **secteur financier de l'UEMOA** reste à la traîne de ses homologues en Afrique subsaharienne. Bien que leurs réformes et leur isolement relatif par rapport aux systèmes financiers des pays avancés aient aidé la région à bien surmonter la crise mondiale, nous partageons l'avis des services du FMI quant à la marche à suivre pour renforcer les indicateurs financiers de l'UEMOA. Les autorités font avancer un certain nombre de réformes recommandées dans le PESF de 2008 : la mise en œuvre de quelques mesures importantes est prévue pour 2010 tandis que les pays sortent de la crise. À terme, il faudra se pencher notamment sur le contrôle et le cadre opérationnel du secteur bancaire, les opérations d'open market et les marchés des titres publics, ainsi que le cadre comptable et d'audit.



Déclaration de Laurean Rutayisire sur l'UEMOA

3 mars 2010 (suite)

8. Les autorités sont d'avis que le développement du secteur financier au sein de l'UEMOA comporte des questions fondamentales pour lesquelles des réformes régulières ne seront peut-être pas suffisantes, et nous remercions les services du FMI d'avoir proposé d'aborder ce sujet. En fait, il existe peut-être une différence structurelle à déterminer entre des pays tels que le Ghana, le Kenya et le Nigéria, où le crédit au secteur privé dépassait 30 % du PIB en 2008, et les pays de l'UEMOA, où il restait inférieur à 20 %. Nous sommes d'avis que le moment est venu de redoubler d'efforts pour diversifier les produits financiers et de mettre en place des établissements d'intermédiation novateurs dans la région de l'UEMOA. À cet égard, les autorités apprécieraient de profiter d'expériences réussies dans d'autres parties du monde, notamment pour ce qui est du financement des jeunes pousses, de nouvelles idées d'investissement et des PME. Pendant de nombreuses années, un secteur bancaire non dynamique et peu enclin à prendre des risques n'a accordé du crédit qu'aux grandes entreprises et aux négociants en cultures de rapport, en excluant les PME et les entreprises individuelles. Les autorités sont déterminées à modifier cette situation, en permettant la création d'un secteur financier dynamique et diversifié qui serait capable d'élargir l'accès au crédit à tous les demandeurs, en vue de débloquent le potentiel de croissance de la région.
9. En ce qui concerne la **coordination des politiques budgétaire et monétaire**, les autorités ont pris des mesures décisives pour améliorer le financement des économies de la région en adoptant en novembre 2009 une série de mesures visant à améliorer la coordination de l'émission des obligations publiques sur le marché régional et à améliorer la liquidité de ce dernier. C'est une démarche importante qui permettrait de mettre fin à des expériences regrettables : par exemple, l'offre excédentaire d'obligations a empêché les États de se procurer les liquidités dont ils avaient besoin, ou les interventions fréquentes et tardives des États sur le marché ont fait monter les taux d'intérêt. Par ailleurs, les autorités sont d'avis que le développement du marché financier régional contribuera à réduire ou éliminer les financements coûteux ou le financement indirect tel que l'accumulation d'arriérés intérieurs, qui ont eu des retombées négatives sur l'économie. Dans la même optique, l'émission d'obligations devrait permettre d'éviter le recours de l'État au financement des banques commerciales et donc les risques d'évincement du secteur privé.



Déclaration de Laurean Rutayisire sur l'UEMOA

3 mars 2010 (suite)

Autres réformes structurelles et problèmes de développement

10. La faible compétitivité structurelle des pays de l'UEMOA préoccupe les autorités. Nous convenons avec les services du FMI que les coûts élevés des facteurs dans la région pèsent sur la productivité et la croissance. Les autorités prennent des mesures à cet égard. De nombreux pays accélèrent les réformes dans divers secteurs, notamment dans le système judiciaire pour réduire les formalités administratives et simplifier les procédures grâce à des centres d'investissement à guichet unique, en vue de réduire le coût de création et d'exploitation d'une entreprise, et d'améliorer le climat des affaires. Par ailleurs, les pays de l'UEMOA favorisent l'intégration afin de mieux équilibrer l'offre des facteurs de production, en particulier de l'énergie, au sein de la région et d'éviter les pénuries. Le plan économique régional, qui porte sur un montant de 2.900 milliards de francs CFA, dont 40 % avaient été mobilisés fin juillet 2009, contribuera à stimuler l'investissement et la croissance dans la région. Nous sommes d'avis que, avec l'aide de nos partenaires au développement, parmi lesquels le FMI et la Banque mondiale, il convient de s'attaquer au problème des coûts élevés des facteurs de manière plus durable par deux voies. Premièrement, il est nécessaire d'évaluer en profondeur et de faire appliquer les contrats actuels dans les secteurs de l'énergie, du téléphone et de l'eau au sein de l'UEMOA, en vue d'engager les nouveaux investissements nécessaires pour remplacer les infrastructures vieillissantes. Deuxièmement, étant donné que les infrastructures nationales ne permettent pas de disposer de facteurs de production efficaces et à faible coût, il est nécessaire de passer à des infrastructures régionales, qui peuvent offrir ces biens dans l'ensemble de la région. Les autorités de l'UEMOA sont actives sur de nombreux fronts pour étendre l'intégration régionale à la CEDEAO et négocier un accord de partenariat avec l'UE. En ce qui concerne la CEDEAO, deux grands projets sont en discussion. Le premier est le tarif extérieur commun à l'échelle de la CEDEAO, qui devrait remplacer le tarif extérieur commun actuel de l'UEMOA. Si elle est bien conçue, cette réforme devrait stimuler le commerce et accroître les débouchés. Le deuxième projet est la création d'une monnaie commune pour la CEDEAO. Après des retards, la commission de la CEDEAO renforce ses équipes pour accélérer les études préparatoires sur cette question. De la même manière, les autorités de la CEDEAO approfondissent leur analyse avant de faire avancer l'accord de partenariat économique avec l'UE.



Déclaration de Laurean Rutayisire sur l'UEMOA

3 mars 2010 (fin)

Conclusion

11. L'expérience des crises récentes et la bonne coordination de la riposte régionale ont démontré une fois de plus la nécessité impérieuse de l'intégration, et les autorités de l'UEMOA ont réaffirmé qu'elles étaient déterminées à créer une organisation efficace qui permettrait de mettre en place une économie régionale solide et viable. Grâce à l'effort collectif, les perspectives économiques de la région n'ont que peu souffert du ralentissement de l'économie mondiale. Néanmoins, les autorités sont pleinement conscientes des obstacles à surmonter et des réformes à entreprendre pour débloquer le potentiel de la région et renforcer la lutte contre la pauvreté.
12. Le récent sommet des chefs d'État de l'UEMOA a donné l'occasion aux autorités d'évaluer les résultats obtenus jusqu'à présent et d'énoncer leur programme pour la période à venir. L'amélioration continue des institutions régionales et la mise en place de divers instruments contribueront à mettre en œuvre ce programme ambitieux. Dans cette entreprise, les autorités de l'UEMOA continuent d'apprécier l'appui accordé par le FMI.

